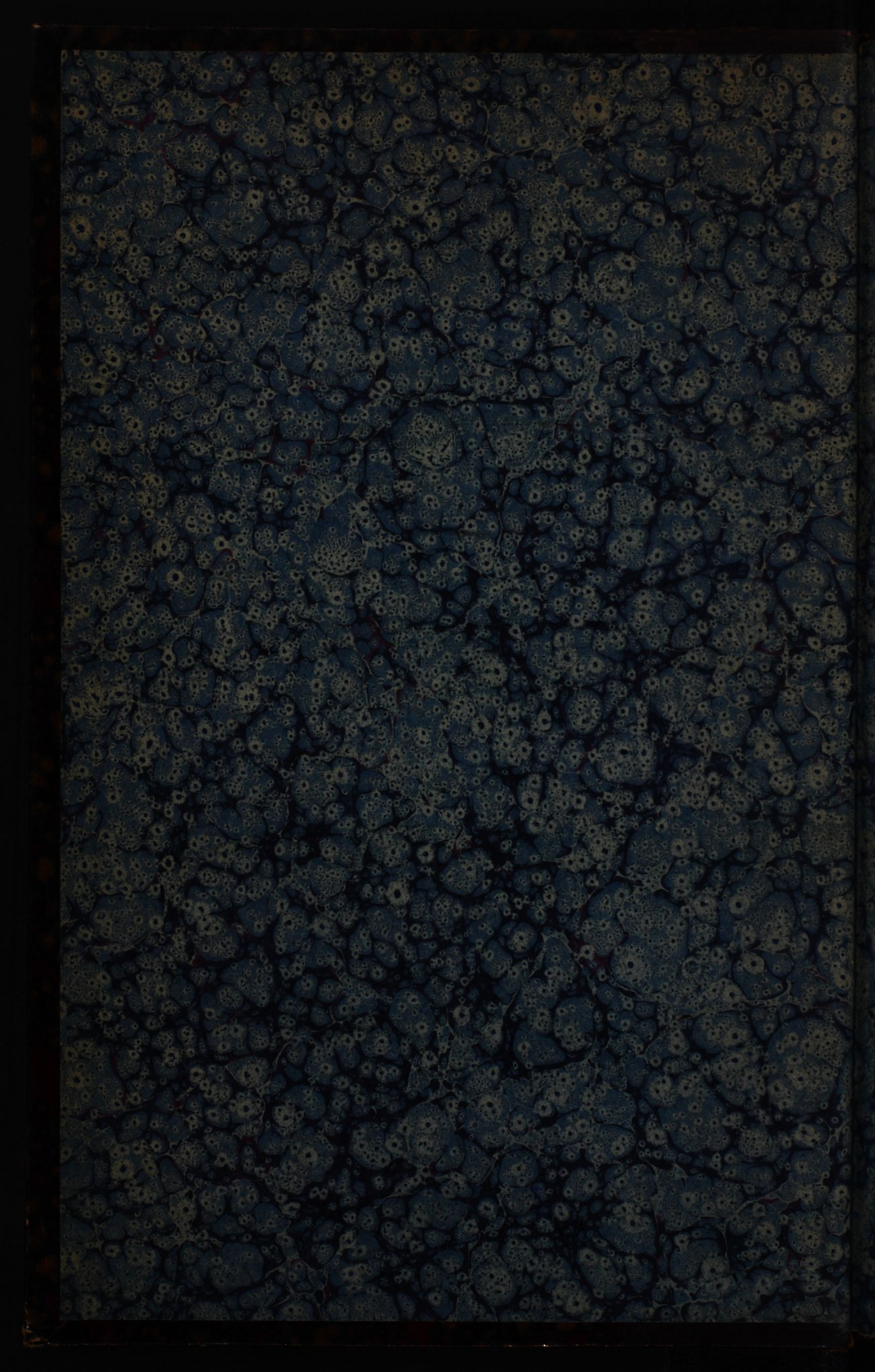
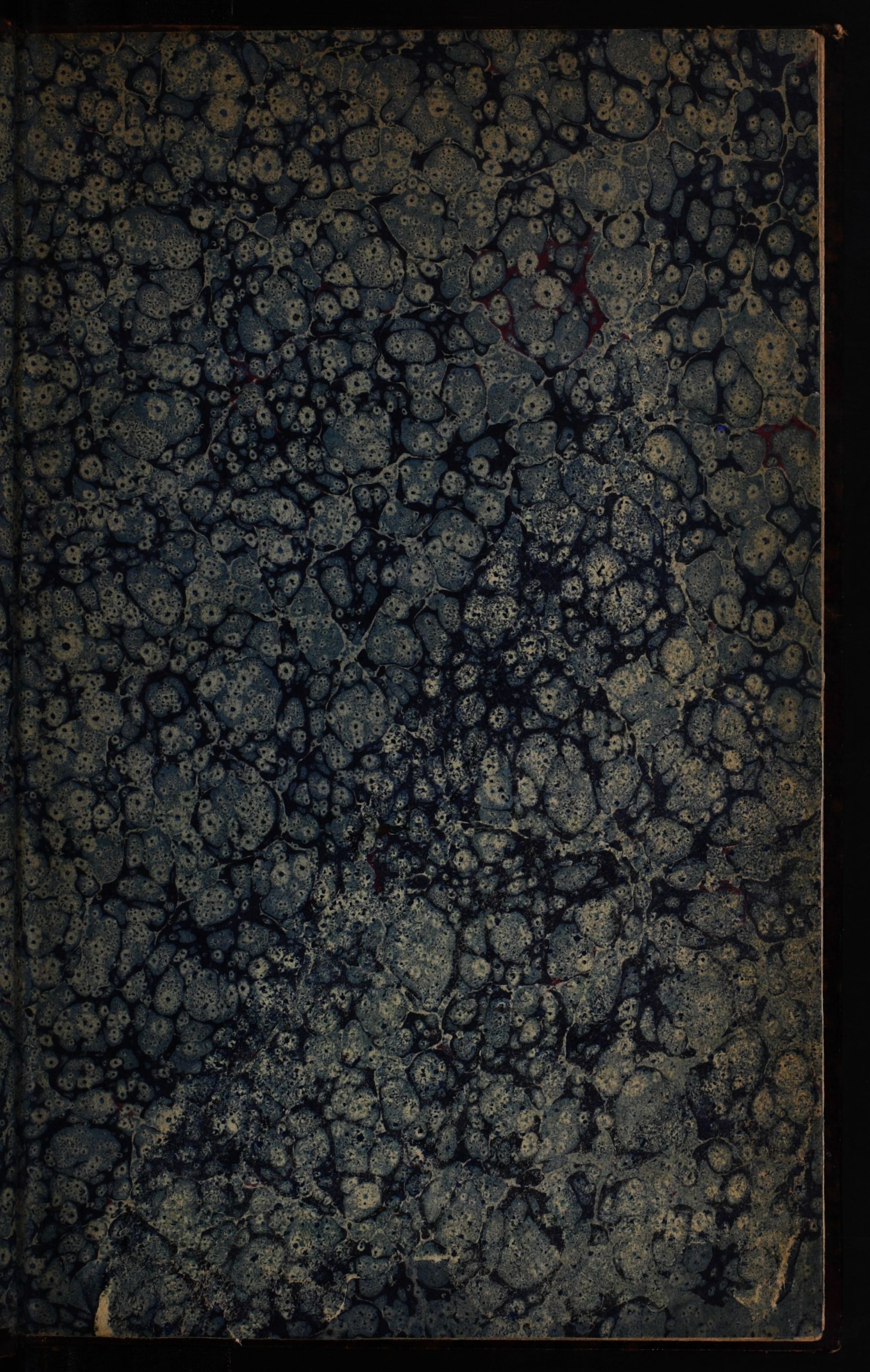
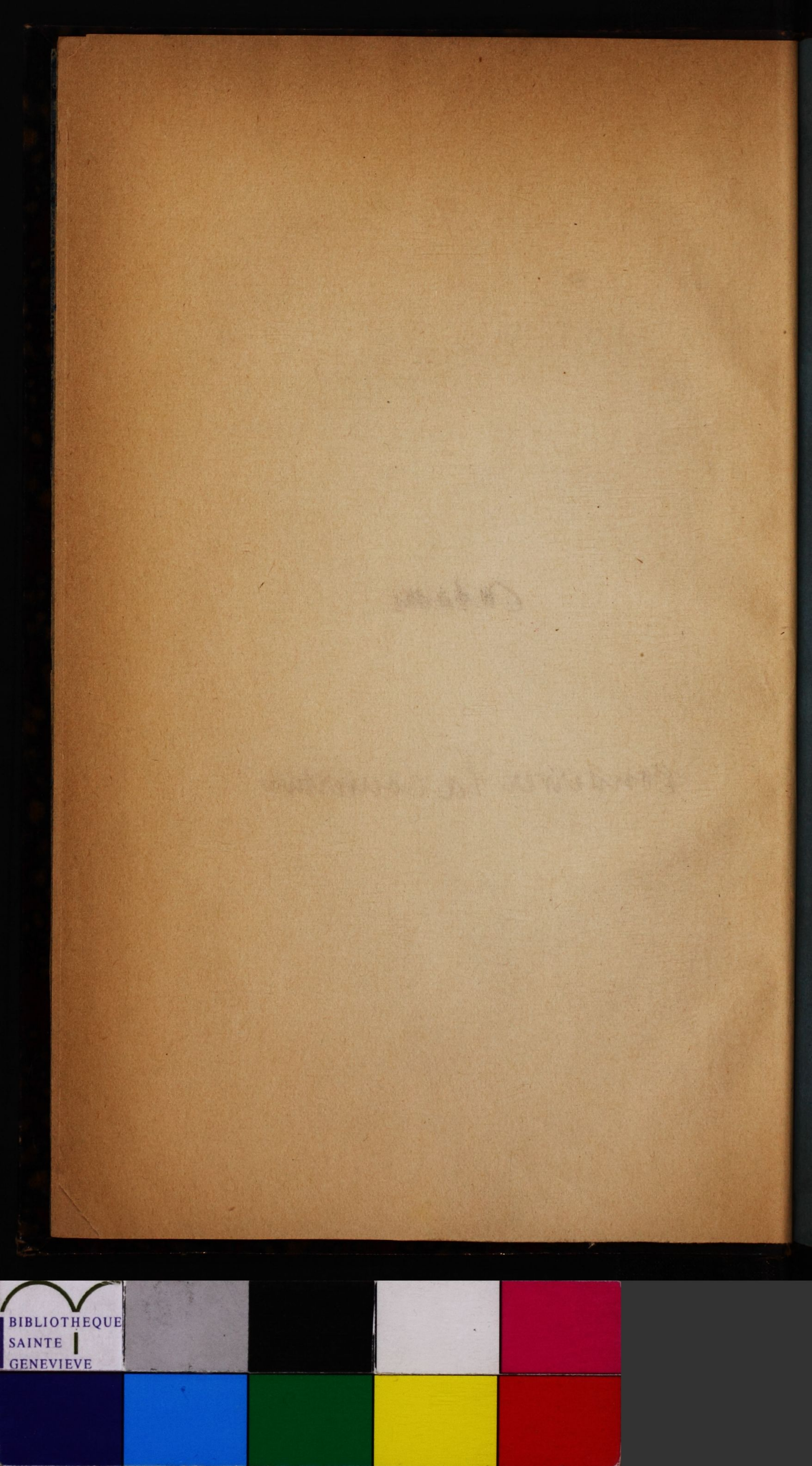
Dr CABASSE LES PRISONNIERS FRANÇAIS D'ABD EL KADER 1846

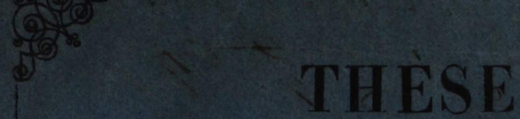









BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE



THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE,

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris,

Par CHARLES-JULES CABASSE,

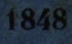
né à Mirecourt (Vosges),

DOCTEUR EN MÉDECINE,

Chirurgien sous-Aide-Major, Chevalier de la Légion d'Honneur.



conserver la couverture



PARIS.

RIGNOUX, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

1848



A mon ami Lepreux Pégurier à
l'Hôpital Mre de Lille
Sincère affection
[illegible] Chabalier

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.



THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE,

Présentée et soutenue le 11 *août* 1848,

Par Charles-Jules CABASSE,

né à Mirecourt (Vosges),

DOCTEUR EN MÉDECINE,

Chirurgien sous-Aide-Major, Chevalier de la Légion d'Honneur.

RELATION MÉDICO-CHIRURGICALE

DE LA CAPTIVITÉ DES PRISONNIERS FRANÇAIS

CHEZ LES ARABES (1846).

TRAITS SAILLANTS DE MÉDECINE ARABE.



PARIS.

RIGNOUX, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

1848

A LA MÉMOIRE

DE MA MÈRE.

A MON PÈRE, A MA SOEUR,

A MA GRAND'MÈRE.

A M. ESTIVANT.

Vous qui avez toujours eu tant de bontés pour ma famille et pour moi, je ne puis vous donner un gage plus certain de ma gratitude qu'en plaçant votre nom à côté de ceux de mon père et de mes plus chers parents.

A MES AMIS ET COLLÈGUES

DE LA CHIRURGIE MILITAIRE.

Témoignage de reconnaissance pour la généreuse sympathie dont ils m'ont entouré pendant et après ma captivité.

INTRODUCTION.

Pendant mon séjour en Afrique et mes courses à l'ambulance active de Tlemcen, fréquemment en rapport avec les Arabes, avec l'Ambroise Paré du pays, Ben-Zergua, ancien *archiatre* des armées d'Abd-el-Kader, j'avais déjà recueilli quelques notes curieuses sur la médecine arabe.

Fait prisonnier, je me suis trouvé de nouveau en rapport avec une autre célébrité médicale, avec Sidi-Mohamed, *thebib* (médecin) renommé des Beni-Nassen. Je songeai à recueillir tous les documents que je pourrais me procurer pour en faire plus tard le sujet de ma thèse. Au moment de me mettre à l'œuvre, je vis que j'avais été devancé par MM. Varnier (thèse sur la médecine des Arabes, 1839), Furnari, et mon ami le docteur Félix Jacquot. Je crus néanmoins qu'en choisissant comme sujet de dissertation inaugurale la relation médicale de ma captivité, et en y ajoutant ce qui me semblerait ne pas avoir été indiqué par ces auteurs, je pouvais parfaitement remplir le but que je me propose aujourd'hui.

Par sa nature même, quoique ce récit ne

se prête guère à une division bien tranchée, voici la marche que j'y ai suivie. Après avoir rapidement raconté la manière dont j'ai été fait prisonnier, parlé des quelques jours qui ont précédé ma jonction avec M. de Cognord et ses compagnons, j'ai abordé sans transition la partie des plaies d'armes à feu, et j'ai exposé le traitement de Sidi-Mohamed: c'est là ce qui résume à peu près toute la chirurgie arabe.

J'ai fait précéder ce que j'avais à dire des maladies internes de quelques mots sur l'alimentation, les boissons, les occupations des prisonniers, sur les événements qui ont précédé leur massacre, afin d'examiner plus loin cet ensemble de conditions au point de vue de leur influence sur la production des maladies qui ont sévi chez eux. J'ai indiqué ensuite quelques traits de la médecine arabe. Obligé malgré moi de resserrer mon travail, je sais que je n'en ai pas tiré tout ce qu'il aurait pu produire avec une plume plus habile. Mes juges voudront bien, j'espère, n'y voir qu'un simple récit, basé sur des observations consciencieuses que je livre à leur bienveillante appréciation.

RELATION

MÉDICO-CHIRURGICALE

DE LA

CAPTIVITÉ DES PRISONNIERS FRANÇAIS

CHEZ LES ARABES (1846).

A la nouvelle du désastre de Djemma-Gazouat, toutes les troupes de la subdivision de Tlemcem, dispersées sur différents points, se rallièrent à la colonne du général Cavaignac, qui, après avoir châtié les rebelles, se retira du pays des Traras, où il avait eu avec les Kabyles divers engagements, dans lesquels ceux-ci montrèrent un courage et une ardeur inaccoutumés. Enhardis par ce premier succès d'Abd-el-Kader, qui venait d'anéantir la colonne du brave colonel Montagnac, composée du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans et d'un escadron du 2e hussards, les marabouts prêchèrent le rhamadan, et appelèrent à la guerre sainte tous les vrais croyants.

14 hommes seulement avaient pu rentrer à Gazouat; 95, presque tous blessés, furent faits prisonniers; 311, écrasés par le nombre, furent massa-

crés, et ajoutèrent par leur martyre un fleuron de plus aux annales de notre glorieuse armée d'Afrique.

J'étais à cette époque à Tlemcem, à peine guéri d'un coup de fusil que j'avais reçu à la chasse, un mois auparavant. Je reçus l'ordre d'accompagner un détachement qui allait renforcer la garnison d'Ain-Themouchen. Ce détachement était composé ainsi qu'il suit : une compagnie de recrues du 15[e] léger, arrivant de France ; des convalescents, dont 37 hommes du 41[e], 32 du 8[e] bataillon, 22 du 10[e]; 21 zouaves, 4 conducteurs de mulets ; M. Hilairain, lieutenant au 41[e]; M. Marin, lieutenant au 15[e] léger, commandant en chef, et moi.

J'insiste avec intention sur la composition de détachement, formé de recrues pour la plupart fatiguées par une marche de nuit de la veille, de malingres portant sur leur physionomie les traces de ces maladies graves d'Afrique qui font de si grands ravages chez nos soldats. Je veux par là faire présager combien ces hommes étaient peu capables de résister aux privations et à la misère qui les attendaient.

Nous devions arriver à destination à six heures du matin, c'est-à-dire faire 56 kilomètres en onze heures. Malgré la ferme volonté de nos soldats, après plusieurs alertes, nous n'arrivâmes qu'à huit heures du matin à 6 kilomètres d'Ain-Themouchen, à Sidi-Moussa, où une nuée d'Arabes, cachée derrière un tertre, nous barrait le passage. Ceux-ci

firent des signaux, et en un instant nous fûmes entourés par 4,000 cavaliers.

Le commandant du détachement, M. Marin, disposa en carré notre petite colonne, et me pria de surveiller une des faces. Médecin et non soldat, je crus cependant devoir accepter cette marque de confiance dans cette position difficile. Je ne songeai dès lors, dans la prévision d'une mort presque certaine, qu'à mériter que mon nom puisse prendre place à côté de ceux de mes collègues, martyrs d'Afrique : Arcelin, Pugens, Pequeux, Ducros, Rosaguti, etc. etc. Je ne puis ici raconter tous les détails de cette affaire; j'en dirai seulement quelques mots, afin de rectifier quelques erreurs commises dans la narration qui en a été faite.

L'officier qui nous commandait, connu par de glorieux antécédents, croyant devoir s'offrir en holocauste, cédant devant la responsabilité de faire massacrer inutilement deux cents hommes, perdit malheureusement, dans cette circonstance, une position achetée chèrement par quinze ans de bons et loyaux services. Consulté pour savoir ce que nous avions à faire, je proposai de faire abattre nos chevaux et nos mulets devant nos quatre faces, et de prouver par là aux Arabes que nous étions disposés à résister jusqu'à la dernière extrémité. Je demandai aussi l'honneur d'engager le premier l'action, voulant profiter pour cela d'un moment d'exaltation de nos soldats; j'en fus empêché. Plus tard, le fusil à la main, à cinquante pas du carré, j'exigeai et j'ob-

tins d'un chef arabe l'éloignement de ses cavaliers; mais l'ordre d'enlever les baïonnettes, donné, pendant mon absence, à nos soldats, découragés déjà par la vue de cette nuée d'Arabes qui nous entourait, par les tristes réflexions qu'ils avaient eu le temps de faire, voua ces malheureux à sept mois de la plus affreuse misère, au couteau et à la flamme... Par la face opposée à celle où j'étais sorti, les Arabes se mêlèrent à eux; aucune résistance ne fut plus alors possible.

Brisé et accablé par tant d'émotions, je crus un instant rêver, poursuivi par des idées fixes de suicide; celles-ci ne firent place à une entière résignation que lorsque j'appris que je pouvais être utile, qu'un grand nombre de prisonniers français étaient au pouvoir des Arabes.

Je ne tardai pas à voir qu'en raison de ma qualité de médecin, j'étais l'objet d'une curiosité et d'un intérêt particulier de la part des Arabes. Présenté peu de temps après à Abd-el-Kader, avec M. Hilairain, il me reçut d'une manière très-affectueuse, et m'engagea à avoir confiance en l'avenir. Il nous assura qu'il ne serait fait de mal à personne, et me dit : « Aie confiance en l'avenir; Dieu a voulu que tu tombes en mon pouvoir, il voudra que tu sois rendu à la liberté. » On me ramena par son ordre mon cheval; il me fit aussi rapporter mon fusil.

A une heure, nous nous mîmes en marche dans la direction des Ouled-Assas, et nous allâmes camper au pied d'une goubba peu distante de la mer. Dès

notre arrivée, on me rendit ma tente, ma cantine, et différents objets qui y avaient été pris ; mais je ne pus retrouver ce qui m'aurait été le plus utile, mes chemises et ma provision de linge, pour parer, en cas d'attaque, à un premier pansement.

Le lendemain 29, nous partîmes au soleil levant, nous dirigeant dans la direction des Traras, pour aller camper à huit heures du soir au pied du Djebel-Tadjra. On fit à nos soldats une distribution de galettes et de quelques moutons ; on m'avait autorisé à faire monter, pendant la journée, les hommes les plus fatigués sur quelques mulets déjà chargés, qui nous accompagnaient. — Le 30, départ à la même heure ; nous trouvâmes dans un marabout dont les Arabes avaient fait une redoute 14 hommes, seuls débris de la compagnie du capitaine Gérauld ; 2 étaient grièvement blessés. Moreau, du 15e léger, ordonnance du colonel Montagnac, avait reçu un coup de feu au pied gauche ; la balle avait pénétré au-dessous de la malléole externe, fracturé le calcanéum, et s'était enclavée dans l'astragale. Le pied était le siége d'une violente inflammation, il était tuméfié ; la peau était rouge, chaude, douloureuse. Je plaçai sur la plaie un plumasseau de charpie, un mouchoir, et j'engageai le blessé à faire, au moyen de son bidon, pendant la route et la nuit, des irrigations. Le second, Carère, était blessé d'un coup de feu à l'oreille ; la balle avait pénétré par la fosse naviculaire droite, et s'était enclavée dans le temporal.

Un certain nombre d'Arabes vinrent réclamer mes

soins pour des blessures récentes ou anciennes, ce qui nous procura une halte de plusieurs heures.

Rien d'extraordinaire jusqu'au 3 octobre. Nous campâmes ce soir-là dans une oasis de figuiers et de vignes, non loin du petit village marocain de Cherraa.

Peu après notre arrivée au camp, je fus appelé chez Adiabib, chef auquel Abd-el-Kader nous avait confiés; cet Arabe avait été consul à Tanger lorsque M. le colonel Dumas était à Mascara. Il m'engagea à soigner de mon mieux, de la part de l'émir, le kalifa Sidi-Kadour, qui venait de nous rejoindre, et chez lequel il me conduisit. Il avait été blessé, onze jours auparavant, à l'affaire du colonel Montagnac. Frère du fameux Sidi-Embarack, Kadour était un homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans; il me témoigna de suite une grande bienveillance. Déjà on lui avait parlé de moi d'une manière favorable; on lui avait raconté, comme chose très-extraordinaire, que je devinais, en le voyant, l'âge que pouvait avoir un homme. Il voulut tenter l'épreuve pour lui, et je fus assez heureux pour ne pas me tromper, ce qui m'attira immédiatement sa confiance.

Je lui demandai à visiter sa blessure, mais sans me donner de raison, il me pria d'attendre. Tous ses gens paraissaient très-affairés, le couscous se préparait; un nègre faisant l'office de tourne-broche faisait rôtir, sur une braise ardente, un mouton presque entier. Bientôt on plaça entre le kalifa, l'interprète, les autres personnages qui se trouvaient là, et moi,

une natte ; nous fumes invités à prendre part au repas d'amitié des Arabes lorsqu'ils donnent l'hospitalité. Les grands, comme j'ai pu en juger par la suite, ont l'habitude d'agir ainsi avec les thebibs et avec toutes les personnes auxquelles ils veulent témoigner de l'attachement. Nous fîmes grand honneur au festin ; il se composait d'un énorme plat de couscous, de mouton rôti, de fruits, et se termina par une tasse de café à la mode arabe.

Les Arabes appelés par le moudjadi allèrent faire leur prière, et quand celle-ci fut terminée, le kalifa me pria de le panser.

Les plus grandes précautions furent prises pour empêcher la pénétration de l'air, la tente fut hermétiquement fermée, lorsqu'on déshabilla le blessé et lorsque je découvris la blessure. La balle avait été reçue au moment où ce chef ajustait et s'apprêtait à faire feu, la tête étant fortement inclinée à gauche ; le projectile, dont le trajet est difficile à comprendre, avait frappé obliquement, vers son milieu, l'épine de l'omoplate, avait traversé le col dans toute sa longueur, pour pénétrer dans la bouche au-dessous de la langue, du côté gauche, et sortir en plusieurs fragments par la joue du même côté ; elle avait brisé les alvéoles de la canine et des deux premières molaires inférieures. Le trajet du col était profond ; on ne remarquait aucun sillon superficiel qui pût indiquer la route suivie par la balle.

Voici comment cette plaie avait été pansée, les

deux jours précédents, par un thebib très-renommé chez les Beni-Nassen.

Le pourtour de l'ouverture d'entrée avait été scarifié à la manière arabe, avec une lame de couteau rougie au feu, en frappant à petits coups la partie lésée ; du miel avait été introduit dans la plaie, qui avait été recouverte par du poil de chameau maintenu en place par un mouchoir plié en triangle.

Le lendemain, même pansement, seulement on avait appliqué autour de la blessure une couche de goudron très-épaisse. C'est dans cet état que le malade me fut présenté ; une grande quantité de sang desséché souillait toutes les parties voisines. La première chose que je crus devoir faire fut de nettoyer la plaie. Je m'étais fait préparer d'avance de l'eau tiède ; mais lorsque je voulus m'en servir, le plus grand étonnement se manifesta sur tous les visages, et le kalifa s'y opposa formellement. Il me fit dire par l'interprète qu'étant très-influent, il pouvait me faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal ; que ma vie était entre ses mains, et il ajouta que les livres saints, les tolba et les marabouts, proscrivaient chez eux l'emploi de l'eau dans le traitement des plaies ; que j'avais sans doute, en m'en servant, l'intention de le faire mourir.

Je crus devoir d'autant plus persister, que le refus était formel, et je lui fis répondre que je ne m'inquiétais nullement du bien ou du mal qu'il pouvait me faire ; qu'il était libre de prendre ma tête de suite ou quand il le voudrait ; qu'un médecin

français n'établissait pas de distinction entre un blessé ami ou ennemi. J'ajoutai que s'il voulait se fier à moi, je ferais tous mes efforts pour le guérir, ou du moins pour alléger ses souffrances; que lorsqu'un blessé était entre mes mains, je regardais comme un devoir sacré de le traiter de mon mieux; qu'il pouvait, du reste, voir que je n'agissais pas autrement avec lui qu'avec nos soldats blessés.

D'un autre côté, connaissant le caractère superstitieux des Arabes, je fis ajouter, chose qui ne contribua pas peu à le convaincre ainsi que les Arabes présents, que si j'agissais autrement j'aurais en Dieu un juge.

Il me laissa dès lors libre d'agir à ma volonté. Après avoir nettoyé la plaie et les parties environnantes, je fis l'extraction de plusieurs esquilles; j'appliquai ensuite un plumasseau de charpie enduit de beurre frais, que je maintins au moyen d'une bande; je lui fis aussi l'extraction de deux dents. Sur les quatre petites plaies de sortie de la joue, je plaçai de petits morceaux de taffetas d'Angleterre que j'avais par hasard dans ma trousse.

Nous partîmes le lendemain comme les jours précédents, et à onze heures nous étions arrivés au camp arabe, où se trouvaient les malheureux qui, presque tous blessés, nous avaient précédés de cinq jours en captivité.

Le camp, situé sur la rive gauche de la Melouia, était formé par une soixantaine de gourbis (maisons

faites avec des branches d'arbre et couvertes d'alfa) placées en cercle à peu de distance les unes des autres; entre elles se trouvaient des épines sèches. Cette première enceinte servait à loger 300 fantassins et une cinquantaine de cavaliers sous les ordres d'un nègre; c'était là toute la garde de la deïra et des prisonniers. Dans l'intérieur, se trouvaient les chevaux, quelques mulets, deux ou trois tentes appartenant à des chefs; puis venait une nouvelle enceinte à laquelle on avait ménagé une porte où se tenait un factionnaire: là se trouvaient réunis les 80 prisonniers compagnons de M. de Cognard.

Nous nous jetâmes avec effusion dans les bras les uns des autres, comme des frères qui se retrouvent après une longue absence, et dans cette étreinte, unis par le malheur, nous semblions nous préparer à nous soutenir mutuellement.

Je me hâtai de me rendre auprès des blessés, où j'eus le spectacle d'une scène à la fois déchirante et bien douce.

Cinquante de ces malheureux, que la gravité de leurs blessures avait empêchés de venir nous tendre les bras, étaient entassés sur une poignée d'alfa, les uns à côté des autres, sous une mauvaise tente, qui ne pouvait les garantir de la chaleur brûlante du soleil du jour et de la fraîcheur des nuits.

Je ne pourrai jamais décrire le bonheur qu'ils éprouvèrent en me voyant: la nouvelle de leur délivrance ne leur eût pas causé plus de joie. Les moins malades se traînèrent vers moi, et tout en déplorant

de me voir partager leur sort, ils me disaient que Dieu m'avait envoyé près d'eux pour les sauver.

Ce mélange de peine et de joie m'émotionna vivement; je me sentais heureux d'avoir été choisi pour une mission si sainte; ma seule crainte était de n'être pas à la hauteur de la responsabilité qui allait peser sur moi. Presque tous me connaissaient: j'avais fait plusieurs expéditions avec le 8e bataillon, où j'avais été détaché comme aide-major pendant six mois; depuis six semaines seulement, j'y avais été remplacé par le titulaire Rosaguti. Deux d'entre eux me rappelèrent que déjà je les avais pansés dans une affaire que nous avions eue, le 11 juin de la même année, dans les Beni-Nouss.

Ils m'engagèrent à aller prendre un peu de repos et à venir aussitôt après les panser, quoiqu'ils l'eussent été, une heure auparavant, par le thebib arabe. Je fus touché jusqu'au fond du cœur de la confiance qu'ils me témoignaient, et je résolus de faire tous mes efforts pour en rester digne.

Je me hâtai de prendre un peu de nourriture, puis je pansai MM. de Cognord et Lazaret; je retournai ensuite près des soldats, qui brûlaient d'impatience de me voir près d'eux et de m'interroger sur la gravité de leurs blessures.

Je ne donnerai pas l'observation détaillée de chacune d'elles; je chercherai seulement à bien apprécier la gravité des lésions par une énumération détaillée, afin qu'à l'aide d'un tableau comparatif avec celles des Arabes, on puisse voir la différence des

résultats chez les uns et chez les autres. Cette différence, dont je chercherai à faire connaître les causes, a frappé tous les observateurs, au point qu'elle a fait dire à M. Furnari (*Voyage médical dans l'Afrique septentrionale*) que les tolba sont d'une supériorité incontestable pour le traitement des plaies d'armes à feu.

Je dirai ensuite ce que quelques-unes ont offert d'intéressant.

Sur les 80 prisonniers, 65 étaient blessés.

2e *hussards.*

M. de Cognord, chef d'escadron : trois coups de feu à la tête, dont un seul présentait quelque gravité; la balle avait frappé à la partie postérieure de la tête, au niveau de la suture occipito-pariétale; la table interne du pariétal droit avait été dénudée de son périoste. Il avait reçu en outre deux coups de yatagan, l'un à la joue gauche, l'autre à la partie antérieure du col ; un Arabe avait cherché à le décapiter.

Barbier, maréchal-des-logis, avait reçu une balle à l'angle externe de l'œil droit, perte de l'organe ; un coup de yatagan au front.

Pierson : coup de feu, avec fracture comminutive du tibia gauche, au tiers supérieur. Il avait reçu une autre balle, qui était entrée au quart supérieur de l'humérus, qu'elle avait traversé, et était sortie au bord externe de l'omoplate.

Bois (Louis) : séton au mollet, coup de yatagan au front.

Sutty : trois coups de feu, deux fortes contusions (balle morte), séton à la cuisse gauche.

Marchal : coup de feu, plaie non pénétrante au-dessous du téton droit.

8e bataillon, *Chasseurs*.

Beylier, fourrier : coup de feu, main droite ; entrée face dorsale, sortie face palmaire ; fracture comminutive des deuxième et troisième métacarpien.

Andrieux, sergent : coup de feu, cuisse droite ; deux coups de yatagan.

Parès, caporal : balle au-dessus du téton droit, plaie non pénétrante, fracture incomplète du cubitus ; trois coups de yatagan, sept coups de couteau dans le côté gauche du thorax, un seul avait pénétré dans le poumon.

Fayt, caporal : plaie de tête non pénétrante, la balle avait enlevé la table externe du temporal ; coup de yatagan, coup de couteau au poignet.

Vey : coup de feu oblique sur le pariétal droit ; on pouvait voir facilement les battements du cerveau.

Vontron : coup de feu ; la balle avait d'abord traversé la verge, en laissant intact le canal de l'urèthre, puis avait pénétré dans l'aine droite.

Desprat : plaie à la tête, coup de feu, ablation complète de la phalangette du doigt indicateur gauche par une balle ; coup de yatagan.

Delrieux : deux coups de feu, fracture comminutive du bras droit au tiers inférieur, séton au mollet gauche.

Bourdin : balle dans l'articulation huméro-cubitale gauche, sensible à la partie antérieure du bras, presque sous la peau.

Paumé : deux coups de feu au genou gauche, balle sous la peau, au bord intérieur de la rotule ; ablation de la première phalange, pouce droit.

Bouquet : coup de feu dans l'articulation huméro-cubitale ; fracture de l'olécrâne, qui est détaché et fait saillie hors de la blessure ; une seule ouverture d'entrée. La balle s'est divisée en plusieurs fragments que l'on sent à la partie antérieure du bras, au-dessus et au-dessous de l'articulation.

Perrin : deux coups de feu, séton au bras droit et à la jambe droite.

Chevraux : deux coups de feu, plaie contuse à la tête ; balle perdue dans la fesse gauche.

Moulin : plaie contuse à la tête, non pénétrante.

Durand : trois coups de feu, séton à la cuisse droite, au bras droit et au bras gauche.

Roustant : coup de feu, pied droit, fracture du deuxième cunéiforme ; ouverture d'entrée face dorsale, celle de sortie face plantaire.

Blanchart : deux coups de feu, bras droit, fracture de l'omoplate à son bord externe, séton bras gauche.

Ismaël : balle traversant les deux cuisses à la partie postérieure, deux coups de couteau.

Garnier : deux coups de feu, plaie contuse à la région pariétale, fracture du péroné à son tiers inférieur.

Hérail : séton épaule droite.

Bournel : séton, coup de feu bras droit, deux coups de yatagan.

Bidet-Garet : coup de feu, plaie contuse à la tête, séton cuisse gauche.

Dauniac : coup de feu bras droit, séton, deux coups de yatagan.

Alexandrie, caporal : coup de feu, plaie de l'abdomen très-large, non pénétrante; brûlure par la poudre.

Une foule d'autres enfin avaient reçu des coups de feu moins graves. L'énumération de toutes ces blessures paraîtra peut-être bien longue; j'ai cru devoir la faire, afin de montrer combien a été héroïque la conduite de ces braves soldats, qui n'ont été faits prisonniers que lorsqu'il leur a été impossible de se servir de leurs armes.

Ces blessures offraient ceci de particulier qu'elles présentaient en général tous les caractères de celles qui sont faites de très-près; aussi était-il difficile de reconnaître l'ouverture d'entrée et celle de sortie. Toutes deux étaient rondes et nettes, ce qui n'existe pour celles-ci que lorsque la balle, en traversant les parties, a perdu peu de sa force. Quelques ouvertures d'entrée étaient même alors plus larges, par suite de la chute des eschares produites par la poudre.

Ces blessés étaient depuis quelques jours pansés par le thebib Sidi-Mohamed, habitant des montagnes voisines, jouissant d'une haute réputation parmi les Arabes du camp, ainsi que parmi les Marocains, et qu'Abd-el-Kader avait fait venir tout exprès pour cette circonstance.

Il avait pansé les blessures simples comme je l'ai indiqué à propos du kalifa Kadour. Après avoir appliqué le feu au moyen des scarifications, il avait introduit du miel (1) dans les plaies, qui avaient été recouvertes ensuite par de l'étoupe maintenue au moyen de lambeaux de chemises ou de mouchoirs.

Le traitement avait été continué pendant quelques jours; puis, pour prévenir l'apparition des vers dans les plaies, il avait remplacé le miel par une pommade dans laquelle entraient de l'acétate de cuivre, du beurre, du miel, de la cire et de l'huile.

Ce topique jouissait de l'entière confiance de Sidi-Mohamed, qui m'en fit le plus grand éloge : il avait produit une très-vive irritation; les plaies étaient rouges et saignantes, couvertes de bourgeons charnus volumineux.

Je me servirai de l'expression des soldats pour expliquer l'effet de cette pommade sur leurs bles-

---

(1) Quelques tolba introduisaient dans la plaie une sonde faite avec du miel cuit (*dlill et acel*). Le miel est, pour les Arabes, un médicament précieux donné par Dieu aux hommes pour guérir leurs blessures.

sures : Elle *tirait* et causait une douleur vive ; les mouches qui venaient se poser sur une partie qui en était enduite tombaient et mouraient.

Le thebib ne tenait aucun compte des esquilles qui pouvaient compliquer les plaies, mais il attachait beaucoup d'importance à les débarrasser des balles, lorsque celles-ci toutefois étaient à portée des moyens d'extraction qu'il possédait.

Il employait pour cela un procédé tout particulier, que je n'ai vu signalé nulle part, ni dans la thèse de M. Varnier, ni par M. Furnari ; le docteur Jacquot, dans ses lettres d'Afrique, n'en fait aucune mention.

Ces messieurs rapportent, et je l'ai vu faire par Ben-Zergua, que quelques tolba vont, dans certains cas, à la recherche d'une balle superficielle, en faisant aux parties une incision au moyen du couteau qui leur sert de rasoir.

Ils indiquent en outre plusieurs moyens employés par le charlatanisme et exploités par quelques marabouts pour attirer les balles au dehors.

« Prendre un jeune chien, un raton, un rat, une gerboise, etc., l'ouvrir et l'appliquer saignant sur l'ouverture de la balle » (Varnier).

Le moyen employé par Sidi-Mohamed était plus ingénieux et surtout plus chirurgical ; peut-être mérite-t il, de la part des chirurgiens français, quelque attention.

Parmi ses nombreux instruments chirurgicaux, qui ressemblaient plutôt à ceux que l'on rencontre

en France dans l'atelier de nos forgerons, Sidi-Mohamed possédait des cautères de toutes les formes, quelques pinces qui lui servaient à l'extraction des projectiles, balles et autres.

Un premier cautère, d'une forme à peu près analogue à celle de notre cautère hostile, était appliqué sur la balle et la mettait à découvert linéairement ; puis au moyen de pinces, d'un crochet chauffé ou non, il en faisait l'extraction.

Je n'ai vu aucun accident résulter de l'emploi de ce moyen ; toutes les plaies faites dans ce but guérirent rapidement. Peut-être cette pratique mérite-t-elle d'être expérimentée dans le cas d'extraction de balles dans le voisinage et dans l'intérieur des articulations. On sait, en effet, combien l'extraction de corps étrangers dans ce cas est dangereuse. L'eschare produite ne pouvait-elle pas rendre plus difficile la pénétration de l'air? J'ai perdu un de mes blessés, qui, dès mon arrivée, m'avait caché une balle logée au bord interne de l'articulation du genou, et qui vint me prier de la lui extraire plus tard, parce qu'elle était la cause de douleur et de fatigue à la plus légère marche. Il est vrai que je dois rapporter sa mort à la fatigue qu'il éprouva pendant des marches et contre-marches faites peu après l'opération.

Sidi-Mohamed pansait les plaies compliquées de fractures de la même manière que les plaies simples, et appliquait ensuite la djebira, appareil très-ingénieux, signalé et très-bien décrit par M. Sédillot dans sa relation de la deuxième expédition de Constantine.

La djebira a été vantée plus tard par MM. Furnari et Varnier ; voici comment en parle ce dernier dans sa thèse sur la médecine arabe :

« Avec la djebira, les Arabes traitent les plaies d'armes à feu comme si elles n'étaient pas compliquées de fractures, et celles-ci comme si elles n'étaient point compliquées de plaies d'armes à feu. »

En effet, l'ouverture correspondante à la plaie qu'ils font à la djebira leur permet de panser celle-ci comme si elle existait seule, sans nuire à la consolidation de la fracture.

Je passai toute la soirée du 4 à panser ces malheureux, et je songeai à leur faire construire le lendemain même un gourbis assez grand pour les contenir tous. Je fus parler de ce projet au commandant et à M. Marin, dont la sollicitude pour nos soldats ne s'est pas démentie un instant pendant toute la captivité.

Le lendemain, au centre de l'espèce de village régulier que les hommes construisaient avec le plus grand dévouement pour eux et pour nous, s'éleva un gourbis destiné à recevoir séparément les blessés et les malades ; il était vaste, et j'avais fait ménager des ouvertures faciles à fermer pendant la nuit, et qui permettaient un libre renouvellement de l'air.

Je choisis ensuite parmi les plus intelligents, pour m'aider dans les pansements, quelques hommes dont le zèle ne se démentit pas tant qu'ils purent être utiles à leurs frères blessés ou malades ; je me

fais un devoir de rendre hommage, en particulier, au concours désintéressé du chasseur Dupont. Il y avait aussi à la deïra une jeune Française, Juliette, qui nous rendit de grands services, et fut pour nous ce qu'elle avait été pour les prisonniers, nos prédécesseurs. Elle me fit donner plusieurs fois du linge, des chemises, des provisions, etc. etc. Mariée à un chef arabe, le frère de lait d'Abd-el-Kader, elle n'a pas voulu se séparer de lui, et elle partage actuellement sa captivité au château de Pau.

Quelques jours après notre arrivée au camp, je priai le kalifa Kadour de mettre à notre disposition deux Arabes pour porter des lettres au général Cavaignac et lui demander du linge et des médicaments dont j'avais le plus grand besoin ; il me fit de longues questions pour savoir si les Français enverraient des médicaments que je pouvais employer à panser les blessés arabes. Mes réponses affirmatives l'étonnèrent ; il consentit néanmoins à faire partir deux cavaliers, à condition que les lettres lui seraient remises et qu'il en prendrait connaissance. Ceux-ci partirent le 6, et, grâce à la bienveillante sollicitude de MM. Lamoricière et Cavaignac, je reçus de l'ambulance de M. le chirurgien-major Gama du linge, de la charpie, du cérat, du sparadrap, de l'opium, du sulfate de quinine, de l'émétique, de l'ipécacuanha ; une somme de 1600 fr. nous fut aussi expédiée et remise intégralement par les mêmes messagers.

Notre camp devint aussi bientôt le rendez vous

de tous les Arabes blessés qui se trouvaient à la deïra et dans les villages voisins. Un grand nombre vinrent réclamer mes soins lorsqu'ils virent surtout la confiance que Sidi-Kadour avait en moi.

Aïa : fracture comminutive de la cuisse droite. Cet homme avait été blessé, cinq mois auparavant, dans une razzia faite par Abd-el-Kader, dans le désert, sur les Ammian. Une djebira avait été appliquée, et la consolidation s'était opérée avec un raccourcissement de 0,06 millim. au moins. L'ouverture de sortie était fermée, mais celle d'entrée était largement béante ; les parties environnantes étaient tuméfiées, rouges. Il y avait une fistule profonde communiquant avec le foyer de la fracture ; plusieurs esquilles volumineuses entretenaient une suppuration très-abondante : j'en fis l'extraction, et au bout de deux mois il ne restait plus qu'un trajet fistuleux qui permettait à peine l'introduction d'un stylet.

Sidi-Mohamed-Sadat, commandant d'un bataillon de réguliers, blessé à Djemma : deux coups de feu, un au quart inférieur de l'avant-bras du côté gauche ; la balle, dont l'ouverture d'entrée était antérieure, avait traversé le bras entre les deux os, et avait creusé une gouttière dans le cubitus sans produire de fracture. Les cas de ce genre ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le penser ; mais cela n'arrive que lorsque la balle porte son action sur le tissu spongieux des os, et lorsqu'elle est douée d'une grande vitesse. Dans l'autre, la balle était entrée

un peu en arrière de l'attache inférieure du deltoïde; elle était sortie en contournant l'humérus au bord externe de l'omoplate.

Abd el-Kader, spahis : coup de feu dans l'articulation du genou; la balle était entrée au bord externe de la rotule vers son milieu, et avait traversé le condyle externe; on la sentait sous la peau.

El-Meloud, spahis: coup de feu, jambe gauche, une seule ouverture d'entrée au quart supérieur, fracture du péroné; il me fut tout d'abord impossible de trouver la balle. Plus tard, un abcès se forma à la partie inférieure de la jambe; je la reconnus et j'en fis l'extraction en donnant issue au pus.

Cada-Ben-Aïssa, chef d'un petit douair des Hachem: coup de feu, plaie pénétrante de l'abdomen. L'ouverture d'entrée était située un peu au-dessus de l'épine iliaque antérieure et supérieure droite, celle de sortie se trouvait en dehors et au-dessus de l'ombilic.

Le foie avait, sans nul doute, été attaqué. Cette plaie était compliquée d'hépatite et d'ictère, lorsque je vis cet Arabe pour la première fois; le pus était mêlé d'un liquide bilieux.

Ali-Ben-Abou, spahis nègre: séton vers le milieu de la cuisse droite.

Mohamed-Ould-Gaïed, *bachaouss* : coup de feu; ablation d'une partie de la première phalange du pouce de la main droite.

Je vais indiquer ici, pour ne plus avoir à y revenir, quelques coups de feu que j'eus à panser plus tard.

Mohamed-Ben-Aïssa : coup de feu, jambe droite ; fracture du péroné ; ouverture d'entrée au-dessus de la malléole externe, sortie un peu au-dessus du milieu de la jambe, près de la crête du tibia.

Le fameux Bou-Maza : coup de feu ; ouverture d'entrée au condyle externe de l'humérus, sortie au tiers inférieur du bras antérieurement. Il avait été blessé six semaines auparavant, et pansé par un déserteur de la légion étrangère, qui se faisait passer pour thebib ; ce docteur improvisé était, en outre, trompette des spahis de ce kalifa. L'ouverture d'entrée était cicatrisée ; il y avait à l'ouverture de sortie une fistule par laquelle sortait une abondante suppuration. Je fis l'extraction de quelques esquilles, et au bout de six semaines, le trajet fistuleux permettait à peine l'introduction du stylet.

Je manifestai, en plaisantant, mon étonnement de voir qu'un grand marabout comme lui eût été blessé. Il me répondit que ce n'était pas par une balle française ; qu'il avait reçu cette blessure d'un traître possédé du démon. Son médecin lui avait fait croire, en outre, que la balle devait être de cuivre, ce qui passe chez les Arabes pour une cause d'accidents très-graves. Il est bon de dire ici que les marabouts cherchent à faire croire qu'ils sont invulnérables. Abd-el-Kader lui-même, qui n'avait jamais été blessé avant l'affaire de Djemma, où il reçut une blessure très-légère à l'oreille, s'est plus d'une fois servi de ce moyen pour se faire des prosélytes. Il avait pour habitude, lorsqu'il partait pour

une expédition, de ne changer de linge et de ne quitter sa ceinture qu'à sa rentrée. Il agissait ainsi afin d'engager ses chefs à l'imiter, à emporter peu de bagage afin d'être plus mobiles.

Juliette, dont j'ai déjà parlé, qui avait été prise à l'âge de treize ans, et qui croyait à une foule de momeries superstitieuses des Arabes, m'a assuré que plusieurs fois elle avait été présente lorsqu'à sa rentrée Abd-el-Kader se déshabillait; que souvent deux, trois et même quatre balles, étaient tombées de ses vêtements. Pour me convaincre, elle me montra un burnous ayant appartenu à l'émir, et qui était percé de plusieurs trous de balle; cependant, me disait-elle, jamais il n'a été blessé.

Dans le mois de juillet, j'eus encore à soigner une femme blessée au talon d'un coup de feu tiré à bout portant. Toutes les parties molles, le calcanéum et l'astragale, avaient été emportés; l'articulation était largement ouverte. Il y avait eu une hémorrhagie abondante, qui avait été arrêtée en exerçant sur le membre une compression circulaire, au moyen d'une corde; on avait recouvert ensuite la plaie d'une espèce de mastic ou pâte composée de goudron, de terre et de beurre. Le pied était entouré d'un morceau de laine, maintenu par quelques tours de ficelle. C'est dans cet état que la malade me fut présentée.

Après avoir nettoyé la plaie, je ne vis d'autre moyen de guérison que dans une amputation. J'en fis part à un des fils de cette femme, en lui disant

que c'était là le seul remède; je crus cependant devoir lui faire observer que, dans le cas où elle y consentirait, je ne pouvais pas répondre de la guérison.

La position était grave; si elle était venue à mourir, on n'aurait pas manqué d'attribuer la mort à l'opération. On me répondit, le lendemain, qu'on avait consulté un marabout savant, qui s'y était opposé; la malade, du reste, ne le voulait pas, disant qu'elle aimait mieux mourir que de subir cette opération. Je n'insistai pas, seulement je prévins son fils et ses parents que dans un mois elle serait morte; que néanmoins je la panserais chaque jour, afin d'alléger ses souffrances.

Après avoir débarrassé la plaie de l'étoupe et du goudron qui la recouvraient, l'hémorrhagie n'ayant pas reparu, je fis un pansement simple, j'appliquai quelques plumasseaux de charpie, une compresse et une bande.

Les parties ne tardèrent pas à devenir le siége d'une suppuration très-abondante: des vers s'y développèrent, et bientôt toute la jambe fut atteinte d'une violente inflammation. Elle devint érysipélateuse, et au bout de vingt jours, la gangrène s'empara de la plaie et de tout le membre. Cet accident est connu chez les Arabes sous le nom d'*el zammam*, il passe pour être au-dessus des ressources des tolba. Ils ont recours à divers moyens pour le combattre; ils emploient, sans y ajouter grande confiance, la ligature circulaire, au moyen d'une

corde, les amulettes, et dans ce cas ils consentent parfois à pratiquer l'amputation.

Le même marabout, qu'on avait consulté lorsque j'avais au début proposé cette opération, le fut de nouveau, et cette fois on me fit dire que je pouvais faire ce que je voudrais.

La malade, qui avait au moins 55 à 60 ans, était épuisée alors par la suppuration; des plaques gangréneuses dépassaient le genou, sans être limitées. Je jugeai prudent de ne pas me compromettre dans des circonstances aussi peu favorables.

J'avais déjà rencontré plusieurs Arabes qui ne reculaient pas devant une amputation dans des cas désespérés comme celui-ci. J'ai plusieurs fois cherché, mais en vain, à me faire expliquer dans quels cas ils pouvaient se croire autorisés à transgresser ainsi avec les lois des livres saints et du Coran.

Je parlais un jour de ce fait à un de mes amis et collègues, le docteur Buges, qui a fait un long séjour en Afrique. Il me dit qu'un thebib arabe lui expliqua qu'il était permis d'amputer dans quelques cas. D'après l'explication qu'il lui donna, il comprit qu'ils agissaient ainsi lorsqu'une inflammation traumatique violente, le *zammam*, la gangrène, ou une hémorrhagie abondante résistant à tous les moyens, s'étaient déclarés.

Je regrette de ne pas savoir dans quelles circonstances M. le chirurgien-major C... vit pratiquer par un thebib une amputation de cuisse. L'opération fut faite de la manière suivante :

« Deux couteaux rougis à blanc servirent à pratiquer la section des chairs jusqu'à l'os, sans qu'on eût égard à la rétraction des muscles ni à la conicité du moignon ; un billot fut placé sous l'os, qui fut brisé par un coup de hache, afin de séparer le membre du tronc. La section fut égalisée avec un couteau. Pour arrêter l'hémorrhagie, on promena sur les chairs un couteau plus large rougi à blanc ; on plaça sur le moignon un cataplasme de bouse de vache et de terre glaise. Le malade guérit. »

Tous ces blessés arabes, excepté la femme dont j'ai parlé en dernier lieu, guérirent en général au bout d'un temps très-court, si on le compare à la gravité des lésions.

Je vais maintenant parler de ce que je fis, et de ce que quelques-unes des blessures m'offrirent de particulier. J'indiquerai ensuite les résultats que j'ai obtenus.

Élevé à l'école de nos chirurgiens militaires les plus distingués, dont tous les efforts ont eu pour résultat de simplifier dans les hôpitaux la chirurgie et le traitement des plaies d'armes à feu en particulier, je me passai facilement de tous ces onguents, médicaments empiriques consacrés par l'usage et la routine.

Du beurre frais, auquel je n'accordais que la propriété d'empêcher la charpie d'adhérer aux parties, remplaça parfaitement le cérat ; j'employai quelquefois pour le même usage le miel.

Je cherchai cependant à faire du cérat avec de

la cire et de l'huile, que l'on trouve facilement chez les Arabes; mais les propriétés irritantes que cette dernière, toujours rance, donnait à ce topique, durent me faire renoncer à son emploi.

Je fis chercher au bord de la Melouia de la mauve, et au moyen de fomentations plusieurs fois renouvelées, je calmai l'irritation qui avait été produite, chez certains blessés, par la pommade incendiaire que mon prédécesseur employait pour prévenir le développement des vers.

Deux objets dont je ne pouvais me passer aussi facilement, et dont la pénurie était fâcheuse, c'étaient le linge et la charpie. Je suppléai à cette dernière, jusqu'au moment où je pus en recevoir, par de l'étoupe de chanvre dont sont rembourrées les tuniques, après avoir pris la précaution de la trier et de la faire laver, afin d'enlever la sueur qui aurait pu irriter la plaie.

Je fis l'extraction de toutes les esquilles et de toutes les balles, en un mot, de tous les corps étrangers que Mohamed avait laissés dans les plaies (1), afin de mettre en pratique ce précepte

(1) Je crois devoir signaler ici un corps étranger *organique* qui demeure quelquefois pendant un temps plus ou moins long dans le trajet des plaies d'armes à feu; je veux parler de la peau dure et presque cornée de la plante des pieds. Je viens d'observer un cas de ce genre, au Val-de-Grâce, à la suite des journées de juin. J'insiste d'autant plus sur ce fait, que je ne l'ai vu signalé nulle part.

thérapeutique important : *faire d'une plaie compliquée une plaie simple*. M. Baudens insiste avec raison sur l'importance qu'il y a à agir ainsi et à ne pas abandonner à la suppuration le soin de l'élimination des esquilles. Après avoir rapporté l'ingénieuse division de Dupuytren, des esquilles en trois genres, *primitives*, *secondaires*, *tertiaires*, il dit : « En raison des nombreux mécomptes que j'ai éprouvés pour avoir voulu conserver celles qui adhéraient aux parties molles, je me fais une loi de toujours retirer sur-le-champ toutes les esquilles mobiles et adhérentes » (*Clinique des plaies d'armes à feu*, 1836). Nous avons pu apprécier, dans les différents services du Val-de-Grâce, les bons résultats de cette manière d'agir sur les blessés de février et sur ceux de juin. Je ne fis de débridements que lorsque je fus forcé d'agir ainsi, pour faciliter l'extraction des corps étrangers, ou bien encore dans les cas où il s'était formé des foyers purulents, si l'on peut toutefois appeler débridements les larges incisions si salutaires, faites dans le but d'éviter le pus de fuser et de produire de graves désordres.

Ne pouvant, faute de linge, faire d'appareils à fracture, lorsque j'eus examiné les plaies, je replaçai la djebira. Je dois dire, à la louange de cet appareil, que j'en ai retiré de grands avantages ; plus tard je l'employai, lorsqu'il m'eût été facile de le remplacer par un des nôtres.

Je ne tardai pas à voir se développer dans toutes les blessures des vers, dont l'apparition avait été

retardée par suite de l'emploi de la pommade dont j'ai indiqué plus haut la formule. Les blessés étaient fort incommodés de la présence de ces insectes dans leurs plaies; ceux-ci produisaient des démangeaisons très-désagréables, pénétraient très-loin en se glissant entre les muscles dans les espaces aponévrotiques. Ces vers sont le produit d'une mouche bleue (*musca vomitaria* de Linné, qui est très-commune en Afrique); du jour au lendemain, les plaies en étaient couvertes, quelques-uns étaient de la grosseur d'une plume ordinaire. Je faisais, à chaque pansement, des lotions avec une solution légère de chlorure de sodium, et j'employais tous mes soins à les détruire, en les saisissant avec mes pinces à pansement. La pénurie du linge, l'impossibilité de prévenir l'approche des mouches, m'empêchèrent de pouvoir en débarrasser complétement les blessés. La présence de ces vers dans les plaies, considérée par les Arabes comme une chose fâcheuse et d'un mauvais présage, m'inquiéta moi-même beaucoup. Les tolba ne reculent devant aucun moyen pour les détruire; outre la pommade, dans laquelle entrent des sels de cuivre, ils ont recours à des lotions de savon noir, de vinaigre, à des décoctions ou à de la poudre de laurier rose.

Larrey avait déjà signalé la formation et le développement de ces larves dans les plaies, en Égypte. « Malgré, dit-il, l'importunité de ces insectes, ils ont accéléré la cicatrisation des plaies, en abrégeant le travail de la nature, en provoquant la chute des brides celluleuses qu'ils dévoraient. »

Je crois que l'irritation produite par leur présence augmente la suppuration, les bourgeons charnues sont plus volumineux : c'est là une des raisons qui expliquent la rapidité de la guérison.

Il y avait parmi les blessures plusieurs cas d'amputations, que je ne pus faire, faute d'instruments : Pierson, Delrieux, Bourdin, Bouquet et Beylier, se trouvaient dans ce cas.

Pierson succomba le 27 octobre, par suite des accidents qui se déclarèrent ; la gangrène se déclara et envahit rapidement tout le membre sans se limiter : c'est le seul cas de complication de ce genre.

Delrieux mourut le 8 novembre, épuisé par l'abondance de la suppuration. Le même jour, je reçus, pour la deuxième fois, du linge, quelques médicaments, et une boîte à amputation.

Bourdin, que la mort de ce dernier avait affecté, s'affaiblissait de jour en jour ; il vint lui-même me prier de l'amputer, dès qu'il sut que j'avais à ma disposition les instruments nécessaires.

C'était la première fois que j'avais à pratiquer cette opération sur le vivant ; j'avais cependant déjà fait plusieurs amputations de phalanges. Je n'hésitai pas un seul instant à recourir à ce moyen comme la seule chance de salut qui me restait. Ce blessé était plein d'énergie et de résolution ; malgré sa faiblesse, il y avait beaucoup à espérer pour le succès de l'opération. MM. Marin, Larrazet et Dupont me servirent d'aides. Je choisis pour cette opération la méthode circulaire, d'après le procédé de

Dupuytren, en divisant d'un seul coup jusqu'à l'os les parties molles, et en reportant l'instrument à la base du cône charnu produit par la rétraction de ces mêmes parties. Je dois signaler une faute légère, il est vrai, que je commis, pour éviter la conicité du moignon : je fis trop haut le second temps de l'opération, et je fis par là même trop haut la section de l'os.

Je réunis par première intention, et malgré un léger gonflement du moignon, j'espérais avoir une guérison rapidement heureuse.

La ligature de l'artère brachiale tomba vers le huitième jour ; la cicatrisation du moignon était presque complète, excepté à l'endroit où se trouvait le fil. Le blessé se levait, tout faisait présager un résultat heureux. J'avais été obligé de le mettre à un régime assez sévère, parce qu'il eut, vers le douzième jour, un peu de diarrhée. Il alla, le dix-septième jour après l'opération, voir M. de Cognord, auquel il demanda un peu d'argent, prétextant je ne sais quel besoin ; il acheta deux énormes galettes et des raisins secs, qu'il mangea le soir.

On vint me réveiller le lendemain, à quatre heures du matin : il avait eu une violente indigestion, à laquelle succéda un œdème douloureux du côté droit, et la diarrhée l'emporta quatre jours après.

Quant à Bouquet et à Beylier, ils me donnèrent pendant longtemps de graves inquiétudes. J'avais été obligé de faire chez le premier l'extraction de la partie de l'olécrâne qui était détachée de l'os, et

qui faisait saillie hors de la plaie; je mis le bras dans la demi-flexion. Il survint des foyers purulents qui m'obligèrent à pratiquer de larges incisions pour donner issue au pus et prévenir sa fusion dans les parties voisines. J'employai le moxa pour combattre l'inflammation et le gonflement chronique, qui persistèrent longtemps chez eux ainsi que chez Moreau et Roustan. Je crois que ce moyen ne contribua pas peu à la guérison des deux premiers et à la conservation de membres qu'on aurait sans nul doute sacrifiés dans nos hôpitaux.

Plaies de tête.

Un grand nombre de blessés, comme on a pu le voir, avaient reçu des blessures plus ou moins graves à la tête. Je fus frappé de la rapidité avec laquelle la cicatrisation s'opéra chez presque tous.

Deux moururent des complications qui très-souvent accompagnent et viennent compliquer ces lésions du crâne; l'un d'eux, Carère, fut même le premier des prisonniers dont j'eus la mort à déplorer.

Il avait reçu une balle à la partie supérieure du pavillon de l'oreille, à la naissance de l'antitragus. Lorsque je le vis chez les Traras, les parties voisines étaient rouges et enflammées, l'ouverture d'entrée était très-petite. Je jugeai à propos de ne faire aucune tentative pour aller à la recherche du projectile. Il n'y avait alors aucun symptôme qui pût faire

craindre une terminaison fâcheuse. Nous avions cinq journées de marche pour arriver à la deïra ; il fit une grande partie de ce trajet à pied. Le 9 octobre au soir, cet homme fut tout à coup pris de vertiges, il m'annonça un peu de douleur de tête.

J'explorai l'oreille avec soin le lendemain ; je fis une légère incision verticale qui me permit d'apercevoir la balle, enclavée dans le temporal. Je la saisis avec mes pinces à anneaux, et, faisant assujettir la tête pour éviter les secousses, j'en fis l'extraction.

Le temporal était fracturé, et une partie de la balle avait pénétré de la longueur de quelques lignes dans la substance cérébrale, en s'allongeant comme dans une filière.

L'extraction faite, je maintins la plaie fermée au moyen de bandelettes de diachylum. Le malade éprouva bien un peu de soulagement, mais il ne fut que momentané. Le soir, à cinq heures, les symptômes indiqués plus haut reparurent avec plus de violence, la fièvre s'alluma. Je pratiquai une saignée, je lui recommandai de garder la diète, et je lui donnai de la limonade tartrique.

Je revis ce malade à huit heures du soir. Il était survenu du délire, de la stupeur, et bientôt se manifestèrent tous les signes de compression du cerveau. Il tomba enfin tout à coup dans un état comateux, l'insensibilité devint presque complète ; la respiration était bruyante, stertoreuse. Je fis promener un cataplasme sinapisé sur les jambes et les

cuisses. Il eut pendant la nuit une selle involontaire; enfin, il mourut le 11 au matin.

Je regrettai beaucoup de ne pouvoir faire l'autopsie, et je fus contrarié d'avoir fait l'extraction de cette balle. Je pensai que cette mort rapide avait été le résultat de mon exploration.

Le 5 novembre, Vey, qui avait reçu une balle obliquement sur le pariétal droit, d'où était résultée une perte de substance de l'os qui permettait de voir les battements du cerveau, me fournit un sujet d'observation à peu près analogue. Depuis longtemps la plaie était cicatrisée, le malade ne souffrait nullement, quand tout à coup il fut pris des symptômes que j'ai indiqués plus haut; la mort fut un peu moins rapide.

Je cherchai à combattre les accidents cérébraux au moyen des antiphlogistiques; mais bientôt des signes de compression se manifestèrent, tous les moyens que j'employai, saignées locales et générales, révulsifs, tout fut inutile.

L'état de M. de Cognord m'inspira longtemps aussi de vives inquiétudes. Les plaies faites aux téguments du crâne guérirent très-promptement; mais une d'elles était le siége de douleurs violentes qui me causèrent de pénibles appréhensions. On sait, en effet, que quand il s'agit de plaie de tête, on doit s'habituer à une continuelle circonspection; les contusions les plus légères en apparence sont souvent suivies de terribles accidents.

J'avais perdu, dès le 8 octobre, un chasseur, Vontron, qui, comme je l'ai dit, avait reçu un coup de feu dont la balle avait traversé la verge et avait pénétré dans l'aine droite.

La verge, dès les premiers jours, était devenue le siége d'une violente inflammation qui donna lieu à un paraphimosis, que je dus réduire pour éviter l'étranglement et la gangrène.

Ce ne fut pas là la cause de la mort : la balle qui avait pénétré dans l'aine droite était allée sans doute frapper un point de la surface osseuse du bassin, qui avait opposé assez de résistance, et elle avait dû contourner l'excavation du petit bassin. Ce qui me fit penser ainsi, c'est que cet homme, quelques jours avant sa mort, se plaignit de douleurs profondes à gauche, au point correspondant à la cavité cotyloïde. Une péritonite intense se déclara, le ventre se ballonna, les douleurs devinrent très-vives, et ce malade succomba après dix-huit heures des plus horribles souffrances.

Je fus beaucoup plus heureux avec les Arabes; comme on a pu le voir, je ne perdis que la femme que j'eus à traiter dans le mois de juillet, et qui avait refusé de se laisser amputer.

Tous les autres guérirent, même plus rapidement que nos soldats, vû la gravité de leurs blessures. S'ils se trouvaient dans des circonstances identiques sous certains rapports, la position était cependant bien différente, les mêmes conditions morales n'existaient pas chez les uns et

chez les autres. Le bachaouss, Mohammed-Sadat, partirent rejoindre l'émir, vingt-huit jours après avoir été blessés, lorsque leurs plaies commençaient à peine à se cicatriser. Sidi-Kadour allait reprendre le commandement de ses troupes le 12 novembre; tous à peu près se remirent en route avant que leurs blessures ne fussent guéries.

Une foule de chirurgiens, M. Varnier entre autres, ont été frappés de ces guérisons extraordinaires chez les Arabes.

Ceux que j'ai pu observer avec Abd-el-Kader, en 1846, avaient presque tous été blessés plusieurs fois. Des lésions semblables chez nos soldats auraient causé la mort ou au moins nécessité des mutilations.

Cette différence dépend-elle de ce que les tolba sont plus habiles que nous dans le traitement des plaies d'armes à feu? Non, sans doute; cela tient à une foule de circonstances tout à fait étrangères au traitement. Il nous est impossible d'admettre avec M. Furnari « que les thebib ont sur nous une supériorité incontestable dans le traitement des plaies d'armes à feu. »

Ils guérissent leurs blessés dans certains cas où nous amputons, ceci est vrai, ils les sauvent lorsque les nôtres succombent; cela peut-il prouver que leur traitement vaut mieux que le nôtre?

J'ai fait déjà remarquer qu'en employant les mêmes moyens chez nos soldats et chez eux, la guérison chez ceux-ci était plus prompte, et on a

pu voir que la mortalité était bien moins grande.

Je ne veux pas ajouter à mes observations trop d'importance, parce qu'elles ont été faites sur une trop petite échelle pour pouvoir me prononcer, mais elles ont quelque valeur.

On ne peut pas, je crois, du reste, faire de statistiques comparatives entre les résultats obtenus par les tolba et ceux que nous obtenons. Il faudrait pour cela tenir compte des dispositions individuelles, de l'influence favorable du climat, et d'une foule d'autres circonstances. Des statistiques comparatives de la mortalité faites chez des Arabes de vingt à trente ans, par suite de maladies internes, et chez nous, fourniraient des résultats encore plus étonnants; la différence de mortalité en moins serait bien plus sensible encore. On ne serait pas pour cela en droit de conclure qu'ils sont plus habiles médecins que nous, que les amulettes, les moyens empiriques exploités par les fanatiques, les charlatans, ont une supériorité incontestable sur les moyens étudiés, réfléchis, que l'étude de la médecine met à notre disposition.

Voici, je crois, la raison de cette différence: dès leur naissance, les enfants ne trouvent pas dans leur mère tous les soins nécessaires à leur débile existence; c'est à peine, lorsqu'un enfant vient de naître, si la tendresse maternelle va jusqu'à l'envelopper dans un lambeau de laine. A cet âge, exposé au froid, aux fatigues, à l'intempérie des saisons, tout ce qui est faible meurt de bonne heure,

faute de soins. Une foule d'enfants dont quelques soins prolongeraient l'existence succombent promptement, tandis que, chez nous, ces êtres chétifs vivent et peuvent même prolonger leur existence au delà de cette période de la vie de vingt à trente, très-critique dans notre climat ; c'est aussi là la cause chez eux de la résistance plus grande que les adultes opposent aux agents destructeurs.

En faisant, d'un autre côté, la même statistique de la naissance à vingt ans, nous retrouverions et bien au delà ce moins de mortalité qui doit étonner tout d'abord.

Je dis au delà, parce que je crois que les femmes produisent un plus grand nombre d'enfants que chez nous, mariées toutes très-jeunes, dès qu'elles sont nubiles. Cela se comprend.

Si donc nous sommes forcés d'admirer l'ensemble de la constitution des adultes chez les Arabes, et la même remarque doit pouvoir être faite dans tous les climats extrêmes, chez tous les peuples non civilisés, c'est parce que tout ce qui est faible périt de bonne heure ; tous ceux qui restent, au contraire, sont plus propres à supporter les fatigues et à résister plus facilement aux maladies tant internes qu'externes, en un mot, à toutes les causes de mortalité.

Fatalistes, religieux, les Arabes sont à l'abri de toute préoccupation morale. Il faut aussi tenir compte de leur sobriété : ils ne sont pas, comme chez nous, efféminés par les excès de toute espèce ; l'abus de toutes les jouissances si propres à débiliter l'é-

conomie leur est inconnu, et s'ils abusent généralement de quelque chose, c'est des plaisirs vénériens.

Si donc ils guérissent, cela ne tient pas à ce que le traitement que leur font subir les tolba est supérieur au nôtre, mais bien aux conditions individuelles climatériques, etc. etc.

Larrey avait déjà reconnu en Égypte l'influence heureuse des climats chauds sur les plaies d'armes à feu. Cette assertion, vérifiée en Afrique, est désormais à l'abri de toute objection.

De tout ce que nous venons de dire et de l'examen attentif des résultats obtenus par ceux-ci, indépendamment des conditions particulières tenant au climat, je crois être en droit de tirer cette conclusion, que nous devrions, dans une foule de cas, modifier notre manière d'agir, compter plus sur la nature et faire moins d'amputations. Je doute que j'aie obtenu des résultats plus satisfaisants si j'avais fait les amputations qui paraissaient indiquées tout d'abord, d'après les principes que j'avais puisés dans les ouvrages de nos meilleurs chirurgiens.

MM. Malgaigne, Varnier, et plusieurs autres, s'appuyant sur des faits, sont arrivés à la même conclusion.

Il serait bon de faire de nouvelles expériences, et de ne pas tant s'en rapporter à la routine et aux règles établies pour le traitement des plaies d'armes à feu par les chirurgiens. Peut-être n'ont-ils pas tenu assez compte, pour se prononcer, des circon-

stances fâcheuses ou avantageuses dans lesquelles ils se sont trouvés.

En touchant à cette question délicate, à cette appréciation difficile, je ne veux pas ramener celle des amputations immédiates ou retardées. Comme le fait observer M. Baudens, elle doit être tranchée à tout jamais. Lorsque, par suite de la gravité d'une lésion, une fracture, par exemple, de l'un des os qui concourent à former une articulation, avec ouverture de la capsule, celle du fémur plutôt que celle du tibia pour le genou, une fracture comminutive avec plaie au membre inférieur plutôt qu'au membre supérieur, l'amputation sera jugée nécessaire, il faudra la pratiquer de suite. C'est par le coup d'œil chirurgical que donne une grande habitude, en tenant compte des dispositions spéciales, individuelles, des circonstances au milieu desquelles on sera placé, qu'on jugera si l'on doit ou non tenter la conservation du membre; dans ce cas, on ne devra pas compter sur les chances d'une amputation retardée.

Je vais, pour terminer ce qui a trait aux plaies d'armes à feu, indiquer les services que j'ai cru retirer des sources d'eaux thermales qui se trouvaient sur les bords de la Melouia, à peu de distance du camp; elles étaient au nombre de trois. On avait taillé dans le roc, près de l'une d'elles, un réservoir assez grand pour permettre qu'on pût y prendre un bain aussi facilement que dans une baignoire. La

température de l'eau, à la source, était à peu près de 25 à 28 degrés.

Au sédiment brunâtre qu'elle déposait sur les cailloux, à sa saveur qui rappelait l'eau de forge, on reconnaissait facilement qu'elle renfermait des sels de fer. Les témoignages nombreux des médecins sur l'efficacité des eaux minérales dans les maladies chirurgicales m'engagèrent à conseiller à quelques blessés d'aller, avant le pansement du matin, y prendre un bain d'abord de vingt minutes, puis, plus tard, de trois quarts d'heure; pendant ce temps, ils faisaient sécher le linge que je pouvais employer de suite à un nouveau pansement.

Les premiers essais m'ayant paru salutaires, je conseillai à tous d'user de ce moyen. Je faisais transporter, par leurs camarades, ceux qui ne pouvaient pas marcher. L'usage de ces bains activa la cicatrisation, et servit en outre à débarrasser les plaies des vers nombreux qui s'y développaient du jour au lendemain.

Les Arabes, et Sidi-Kadour, qui m'avait manifesté la plus grande aversion pour l'eau, la première fois que je le vis, se trouvèrent très-bien de cette médication.

Ils accordent une grande confiance à la propriété de plusieurs sources d'eaux minérales, dans la guérison de beaucoup de maladies.

Avant notre occupation, beaucoup de malades, abandonnés des tolba, se donnaient rendez-vous aux bains de la Tafna, à ceux de la Reine, près d'O-

ran, aux sources d'Amman-Meskoutines (bains maudits), et venaient chercher là quelques soulagements à leurs maux.

Notre ami le docteur Félix Jacquot fait judicieusement observer que ce n'est pas aux principes salins que les eaux contiennent que les Arabes attribuent leur guérison, mais à l'influence du saint marabout dont la source porte le nom.

Pour agir sur les masses, ceux-ci ont su prendre sous leur patronage, et donner leur nom, dans le but de le perpétuer, à toutes les sources, fontaines, bois, à tous les lieux qui doivent être fréquentés dans un but quelconque d'utilité ou d'agrément.

Alimentation des prisonniers, boissons, occupations; historique.

Les soldats reçurent jusqu'au 9 février, à titre de ration journalière, 1 kilogramme d'orge en nature, qui pouvait fournir de 720 à 750 grammes de pain ou de galette.

Chaque homme recevait aussi, tous les jours, 500 grammes de viande de bœuf ou de vache, d'assez mauvaise qualité. On n'abattait, pour les distributions, que ceux de ces animaux qui ne donnaient plus de lait ou ne pouvaient plus servir à transporter les bagages en cas d'émigration.

L'orge, dans chaque goubis, était moulue en commun; puis, chacun recevait sa part de farine, qu'il employait comme bon lui semblait.

Dans quelques-uns, les hommes mangeaient ensemble; une partie de la farine servait à faire des galettes; avec l'autre, ils faisaient une bouillie, appelée par eux *tralutine,* nom qu'ils donnent à celle qu'ils font habituellement en campagne avec le biscuit pilé ; il était donné aussi une quantité suffisante de sel.

Les sous-officiers recevaient, comme ceux des Arabes, une demi-ration de viande et d'orge supplémentaire. Quant à nous, comme pour les officiers ou chefs arabes, le blé remplaçait l'orge ; j'obtins cette même faveur pour les blessés et les malades.

Outre les distributions de viande qui nous étaient faites, on nous donnait assez régulièrement du beurre, du sucre, du café, des bougies même, de temps à autre; enfin, du miel, des raisins, etc. etc.

Pendant cette première période, avec ce que les soldats recevaient des Arabes qui les employaient à moudre leur blé, à chercher de l'alfa ou de l'herbe pour les chevaux, du bois, etc., cette alimentation, sinon de bonne qualité, était suffisante pour les empêcher d'avoir à souffrir de la faim.

MM. Cavaignac et Lamoricière joignirent aux lettres et aux médicaments qu'ils nous envoyaient de fortes sommes d'argent qui nous furent fidèlement remises par les Arabes. Elles nous étaient très-utiles et étaient employées à améliorer l'alimentation, à acheter du tabac pour les fumeurs, des chemises, des chaussures, etc. A plusieurs reprises, M. de Co-

gnord fit distribuer à chacun de nos soldats 1 ou 2 francs à titre de prêt.

L'eau était la seule boisson ; elle était prise à la Melouia, ou bien aux sources d'eau chaude dont j'ai déjà parlé, qui se trouvaient sur les bords de ce fleuve. Les Arabes ne buvaient pas de l'eau puisée à ces fontaines ; les habitants du pays disaient qu'elle donnait la fièvre. J'en bus afin de m'assurer que son usage ne pouvait déterminer aucun accident, et je la conseillai, comme préférable à celle de la Melouia, qui débordait souvent, devenait épaisse et limoneuse. Quelques-uns allaient prendre de temps à autre du café, mais trop rarement pour que je puisse en parler ici.

L'intérieur de notre petit village était une république où chacun agissait suivant son caractère et sa volonté. Après avoir fait sa corvée au moulin, chacun était libre de faire ce qu'il voulait ; quelques-uns allaient volontairement travailler chez les Arabes, moudre le blé, chercher du bois, etc. Pendant les premiers temps, nous étions réduits à manger des galettes que l'on faisait cuire dans un *tadgyn* (grand plat en terre), ce qui prenait beaucoup de temps ; le besoin apprit à fabriquer dans la terre, après de nombreux essais, de petits fours, où l'on faisait cuire à la fois dix à douze pains de 2 livres. Chacun rivalisait de zèle ; c'était à qui ferait le plus beau pain. La nécessité rendit industrieux ; quelques-uns étaient parvenus à fabriquer des pipes, des plats, à faire de petits ouvrages en bois, en terre, des re-

doutes, des bons hommes, des canons, qui faisaient l'admiration des Arabes.

Des professeurs d'armes et de danse s'étaient improvisés ; enfin, pour se distraire, le soir, on imaginait des jeux ; plusieurs fois *les Hirondelles* et d'autres chants du même genre chassèrent et firent oublier les ennuis de la triste position dans laquelle nous nous trouvions.

On permit d'aller à la pêche jusqu'au moment où plusieurs soldats cherchèrent à se sauver. Dès les premiers jours de notre arrivée sur les bords de la Melouia, Sidi-Kadour, reconnaissant des soins que je lui prodiguais, m'avait pris en belle amitié; il mit à ma disposition deux cavaliers, et lorsque j'en avais le temps, lorsque je fus moins occupé par les blessés, j'allais à la chasse, à la pêche, et presque toujours, dans ces excursions, un de MM. les officiers venait avec moi.

Les mêmes Arabes m'accompagnaient lorsque quelques malades me faisaient appeler dans les tribus ; ils venaient avec moi plutôt dans le but de me protéger contre les Kabyles que pour me surveiller.

Les chefs pensèrent que l'humanité, notre grand nombre, engageraient le gouvernement à faire quelque chose pour notre délivrance, fatigués qu'ils étaient de la guerre ; ils espéraient pouvoir obtenir quelques concessions, et dans ce but tenaient à nous bien traiter. Les prisonniers étaient généralement bien avec leurs gardiens ; aucun soldat ne fut en butte,

avant le massacre, à aucune espèce de mauvais traitement ni de vexations. Un soldat arabe reçut un jour quatre-vingts coups de bâton et fut mis en prison pour avoir jeté une pierre à un de nous.

Rien d'extraordinaire n'arriva jusqu'au 1er février, si ce n'est, le 17 octobre, un incendie de notre camp, dans lequel un grand nombre de soldats perdirent leurs effets. Nous avions changé de camp le 4 novembre, par mesure hygiénique, d'après ma demande, pour éviter les inconvénients qui pouvaient résulter de l'accumulation de matières animales, dont les abords du premier étaient encombrés.

Nous partagions l'espoir des Arabes, et nous pensions que notre captivité serait courte, surtout lorsque, le 2 février, Bou-Amedie pria M. de Cognord d'écrire au maréchal Bugeaud, et de lui faire, de sa part, des propositions d'échange, homme pour homme. Ils eurent tous les deux un long entretien; le kalifa dit au commandant que les Français, de concert avec le Maroc, espéraient nous enlever de force, mais que cela n'arriverait pas, et que pour ne pas se voir enlever les prisonniers de cette manière, il savait ce qu'il avait à faire si des tentatives étaient faites.

Il y avait ce jour-là grande diffa pour fêter la bienvenue d'un goum de Marocains, parmi lesquels se trouvait le chef de Taza; nous fûmes tous les officiers conviés à la fête.

Ces prétentions toutes naturelles d'Abd-el-Kader

furent envoyées le lendemain à M. le maréchal; nous ne reçûmes pas de réponse.

Le 8 février, vers le soir, nous aperçûmes sur toutes les montagnes voisines des feux (c'est par ce moyen que les Arabes se font des signaux); il arrivait à chaque instant des Arabes qui avaient été envoyés en vedettes. Ce mouvement inaccoutumé nous fit présager quelque chose d'extraordinaire. Le lendemain, en effet, à midi, on nous donna l'ordre de nous tenir prêts à partir dans une heure. Nous nous jetâmes avec la deïra, qui avait aussi levé le pied, dans les montagnes qui bordent la mer. Je fus obligé de laisser au camp quatre malades, que leur grande faiblesse empêchait de marcher. Je demandai à rester avec eux, mais on me donna l'ordre de suivre, en me disant que l'on n'allait pas loin, et que, le soir, des mulets reviendraient les chercher.

Nous marchâmes dans la direction ouest jusqu'à huit heures du soir, et après une halte qui dura jusqu'à une heure du matin, un courrier apporta l'ordre de se remettre en marche.

Nous restâmes les officiers à l'arrière-garde, afin d'engager à marcher les retardataires; je les faisais monter tour à tour sur mon cheval, M. Marin en faisait autant de son côté. La nécessité fit trouver des jambes à beaucoup de nos soldats dont les forces trahissaient la bonne volonté. Malgré les précautions que nous prîmes pour ne laisser personne derrière, Octein, du 41e, Jein, du 15e léger, manquèrent le soir à l'appel. Brisés par la fatigue,

ils s'étaient jetés dans des buissons et avaient été égorgés par les soldats arabes de l'extrême arrière-garde. Nous apprîmes aussi que les quatre malades laissés au camp avaient été assassinés; cela nous fit comprendre ce que nous devions attendre des paroles de Bou-Amedie, « que plutôt que de se voir enlever de force les prisonniers, il saurait ce qu'il avait à faire. » Nous trouvâmes, à six heures du soir, des fruits où nous campâmes. Le soir, on nous dit que la cause de ce départ précipité venait de ce que le général Cavaignac était parti de Lalla-Maghria avec une forte colonne, dans le but de surprendre la deïra, de l'enlever ainsi que nous.

Cette époque fut le commencement de la misère et des peines que nous eûmes à endurer. On supprima les rations de viande, on diminua parfois la ration d'orge, on me retira le blé donné jusque-là aux malades.

De fréquents changements de camp, de longues marches, achevèrent d'épuiser nos malheureux soldats. Le 15 février, Bernard et Gagne se sauvèrent; celui-ci, ayant voulu suivre une autre route que le premier, fut tué dans les Beni-Nassen. Bernard fut assez heureux pour pouvoir arriver à Djemma.

Quelques jours après, Moulin et Poggi cherchèrent aussi à se sauver; mais ils furent tous les deux ramenés au camp. Moulin rentra le premier; il reçut quatre-vingts coups de bâton, et devait pour l'exemple être fusillé : à force de supplications, M. de Cognord obtint sa grâce. Cela motiva une défense pour

les hommes de sortir du camp; toutes les corvées de bois, d'eau, etc., furent accompagnées d'Arabes armés. Les plus grandes précautions furent prises, et une trentaine de soldats déterminés qui avaient résolu de partir ne purent mettre leur projet à exécution.

Malgré nos efforts pour ranimer le courage de nos malheureux compagnons, le découragement devint général.

Le 25 avril, pendant la nuit, le couteau et la flamme terminèrent ce drame et mirent fin à leurs souffrances.

MALADIES INTERNES.



Je n'aborde que timidement cette deuxième partie de mon sujet, comme étant bien au-dessus de mes forces, et parce que, n'ayant pu faire les autopsies, je ne pus vérifier la justesse du diagnostic que je portai sur les maladies dont furent atteints les prisonniers (1).

(1) A ce propos, je vais répondre à un reproche qui souvent a été fait aux chirurgiens militaires. On a dit que, pouvant rendre de nombreux services à la science, on pouvait rarement tirer quelque profit de leurs observations, parce que généralement elles étaient incomplètes. Cela est vrai jusqu'à un certain point; mais je ferai observer que, dans la majorité des cas où des choses intéressantes se présentent à notre observation, c'est toujours dans des circonstances défavorables, où nous n'avons ni les moyens ni le temps de faire les choses comme nous le voudrions; c'est à des épo-

Je ne puis, dans ce chapitre, m'appesantir sur l'histoire de chacune des maladies qui ont sévi chez les prisonniers. Après les avoir énumérées, je chercherai à indiquer les causes qui ont concouru à leur production; je dirai ensuite quelques mots sur ce qu'elles m'auront présenté de particulier, sur l'étiologie des fièvres.

J'insisterai plus longuement sur une maladie que j'ai vu désigner quelquefois sous le nom impropre de

---

ques où les établissements hospitaliers sont encombrés de malades, où nous avons à peine le temps de faire notre service. Je citerai comme exemple un fait :

En 1844, lors de la bataille d'Isly, 10,000 hommes étaient rassemblés à la Marghnia; nous avons eu à observer des fièvres pernicieuses, des fièvres algides, sur lesquelles il y avait beaucoup à faire. J'ai vu, entre autres choses, trois hommes mourir en 24 heures dans le même lit. Malgré des évacuations nombreuses, de huit en huit jours, 8 à 900 malades encombraient l'ambulance. Les seules ressources de matériel, vu l'imprévoyance de MM. de l'intendance et leur peu de souci de la vie des hommes, consistaient en 75 fournitures complètes d'ambulance. J'étais dans ce moment sous les ordres de M. Caudé, aide-major, chef de l'ambulance. Nous avions, en plus d'un service de fiévreux dont la moyenne était de 300, 400 malingres à visiter chaque jour. Sur un effectif de 450 hommes composant le bataillon du 41e qui gardait la redoute, c'est à peine si l'on pouvait trouver chaque jour 30 hommes valides pour faire le service. *Espérons que, lorsque la responsabilité du service sanitaire pèsera tout entière sur le conseil de santé, nous n'aurons plus à souffrir de semblables imprévoyances.*

gastro-céphalite, et sur le scorbut. Je comparerai enfin la mortalité chez nos soldats et chez ceux de l'émir, puis je terminerai par quelques traits saillants de la médecine et de la chirurgie arabes.

Les fièvres de tout type, les diarrhées, les dysenteries, si communes en Afrique, toutes les maladies qui sévissent sur les hommes qui n'ont pas encore subi les transmutations de l'acclimatement se déclarèrent sur une partie du détachement; chez d'autres, les maladies chroniques dont ils avaient été plusieurs fois atteints récidivèrent. Une maladie particulière, le scorbut, fit d'affreux ravages.

Outre cette cause de non-acclimatement, je dois signaler en première ligne, comme ayant puissamment contribué au développement de ces maladies, le brusque changement apporté dans l'alimentation. La base de l'alimentation, ai-je dit, était l'orge: celle-ci, au lieu de blé, les galettes souvent mal cuites, cette bouillie dont j'ai parlé, étaient une puissante cause de troubles, de lenteur dans les digestions. C'est à leur influence fâcheuse que je dus rapporter les affections gastriques et intestinales qui sont du reste des ennemis présents partout en Afrique, dans les circonstance ordinaires.

La suppression des toniques, du café, des alcooliques, vint diminuer encore la tonicité dont l'économie a tant besoin pour résister à l'influence de la chaleur et aux pertes qu'elle est obligée de faire.

J'ai ressenti l'nfluence de ces causes, quoique notre nourriture fût à peu près la même que celle

que j'avais en campagne. J'étais faible, à la moindre course je me fatiguais ; la transpiration cutanée était sensiblement augmentée ; les digestions étaient lentes, pénibles ; j'avais, longtemps après mes repas, des aigreurs d'estomac que je rapportai justement à l'usage des galettes, puisqu'elles cessèrent dès que nous pûmes avoir du pain.

La nostalgie, cause de fréquente mortalité parmi les jeunes gens qui viennent de quitter leur pays, leur famille, parmi les jeunes soldats surtout, vint agir puissamment et ajouter son concours fâcheux aux causes de maladies que j'ai déjà indiquées. Suffisante peut-être, à elle seule, pour les faire naître, elle contribua à leur imprimer un caractère de gravité et de malignité qu'il était impossible de méconnaître.

C'est à cette dernière que je rapporte cette maladie particulière que je désignerai, d'après les symptômes, sous le nom impropre de diarrhée, gastro-céphalite.

Cette influence fâcheuse de nostalgie est incontestable. Dès qu'un des jeunes soldats du 2e détachement surtout tombait malade, il devenait sombre, taciturne ; éloigné de la France, de ses affections les plus tendres, il était en proie à de tristes et amères réflexions.

Larrey, en 1821, dans son *Recueil des mémoires de chirurgie,* a parfaitement indiqué les effets de la nostalgie.

Nous allons lui emprunter quelques passages :

« Le premier effet du désir ardent que l'individu éprouve de revoir sa patrie doit être naturellement suivi, lorsqu'il ne peut le satisfaire, d'une inquiétude pénible qui s'accroît progressivement, et cette passion, résultat des sensations transmises au cerveau par les sens, paraît d'abord en affecter la périphérie où résident probablement les organes de l'induction, etc. etc. De là, altération des facultés mentales, des fonctions de la vie de relation. L'estomac, le diaphragme, tombent dans un état de langueur et de stupeur. Toutes les fonctions vitales du sujet s'éteignent graduellement. »

Bien que nos soldats aient conservé l'espoir de revoir la France, un grand nombre furent atteints de nostalgie et tombèrent grièvement malades. La mortalité devint effrayante.

Le détachement composé de hussards et de chasseurs du 8e bataillon, hommes faits aux fatigues, au climat, résista beaucoup mieux. Il était mort au 21 février 14 hommes, dont 7 d'affections gastro-intestinales, 1 de pleuro-pneumonie, 1 d'hépatite, ictère, abcès du foie, et 5 de gastro-céphalite avec diarrhée; 11 appartenaient au deuxième détachement.

J'avais constamment à mon ambulance, sans compter les blessés, 15 à 18 malades. Avec l'argent que nous reçûmes en diverses circonstances, je cherchai à améliorer l'alimentation et à subvenir à tous leurs besoins. J'avais fait organiser quelques lits.

Ma pharmacie se composait de sulfate de quinine, d'opium, d'ipécacuanha, d'émétique, de poudre de cantharides, d'extrait de réglisse, d'acide tartrique, de riz, d'acide acétique, médicaments précieux dont les effets thérapeutiques résument presque tous ceux que nous possédons; je pouvais aussi me procurer des sangsues à quelques fontaines voisines.

J'ai cru retirer quelques avantages d'une boisson ou tisane faite avec le fruit du caroubier, que j'employai très-souvent dans les diarrhées et dysenteries légères. J'avais entendu vanter celui-ci comme un remède vulgaire des diarrhées et des dysenteries. Nos soldats y ont grande confiance, ils le mangent sans autre préparation. J'essayai d'en faire une tisane, de laquelle se trouvèrent très-bien ceux à qui je la prescrivis. Ce fruit contient un principe astringent, qui peut-être jouit de quelque vertu, et un autre principe sucré, qui donnait à cette boisson une saveur assez agréable.

Les diarrhées et les dysenteries ne m'ayant rien présenté de particulier, je n'en dirai rien. Je ne parlerai pas davantage de quelques cas isolés de bronchite, de pneumonie, de pleurésie, etc.

Fièvres.

Je n'avance qu'avec réserve ce que je vais dire sur les alternations du chaud et du froid, comme jouant un très-grand rôle dans la production des fièvres,

parce que je suis ici en désaccord avec la plupart des médecins.

MM. Boudin et Maillot, qui se sont spécialement occupés de l'étude de ces maladies, si communes en Afrique, rapportent leur fréquence à l'influence limnéique, au défrichement, au remuement des terres vierges, au mode d'irrigation employé par les Arabes pour la culture de certaines plantes. On avait cité déjà, à Java et Sumatra, la culture du riz. Ce sont là, en effet, les causes de fièvre les plus généralement, je dirai même exclusivement, admises par tous les auteurs.

Frappé souvent de la fréquence de ces maladies dans des endroits où je cherchais en vain des marais, ou bien une des autres causes que je viens d'indiquer, j'ai cherché à en trouver une à laquelle je puisse rapporter cette fréquence. J'avoue que j'ai été séduit et que je suis très-porté à admettre la théorie de M. Audouard. Je crois comme lui à l'influence des alternations de chaud et de froid, et je pense que celles-ci, dans une foule de cas, jouent un très-grand rôle, un rôle capital, dans la production des fièvres.

Je ne veux pas nier l'influence des marais, ni renverser les théories admises; je veux seulement livrer à l'appréciation de mes juges le fruit de mes observations, faites tout à fait de bonne foi, sans idées préconçues. Bien certainement pour moi, dans une foule de circonstances, on a exagéré l'influence limnéique, le remuement des terres, les irriga-

tions, etc. Et en effet, je demanderai où sont les marais de Lalla-Marghnia, par exemple, où ces maladies sont si fréquentes ; où sont-ils, à Tlemcem, enfin, où sont-ils dans une foule de points en Afrique, où cependant l'on rencontre si souvent des fièvres de tout type ?

Je me suis souvent posé cette question, souvent j'ai fait cette demande à plusieurs médecins, dans le but de m'éclairer ; elle a souvent embarrassé ceux à qui je la posais. J'ai entendu exposer quelquefois une théorie fort belle et fort ingénue sur l'existence de marais souterrains. Il n'y a pas, me disait-on, de marais visibles, c'est vrai, mais il existe à peu de profondeur du sol, à Lalla-Marghnia et dans ces lieux dont vous me parlez, des nappes d'eau qui dégagent des miasmes et expliquent facilement la fréquence des fièvres. J'avoue que, malgré l'ingénieuse et admirable dévouverte de ces marais souterrains, je crois peu à leur influence fâcheuse.

Les fièvres sont très-fréquentes lors de l'installation des redoutes, très-souvent encore il est impossible de trouver aux environs des marais. On invoque alors les miasmes qui se dégagent par suite du remuement des terres vierges, dont la croûte se compose de matières organiques en décomposition.

D'un autre côté, j'ai vu exister des causes de dégagement de miasmes et très-peu de malades atteints de fièvres. Ainsi, j'ai vu très-souvent la Melouia déborder et laisser en se retirant des flaques d'eau bourbeuse très-longues à se dessécher. Pas un

des jeunes soldats qui se trouvaient avec moi n'eut un seul accès; ceux, au contraire, qui antérieurement en avaient été atteints les virent plusieurs fois récidiver. Il me serait facile de multiplier les exemples. Partout, au contraire, où l'on a rencontré des fièvres en Afrique, en grand nombre, c'est dans des circonstances où il est très-rare qu'on ne soit pas exposé à des alternations de chaud et de froid.

Dans ces installations de redoutes, ne voit-on pas les soldats ne prendre aucune précaution pour se garantir de cette influence fâcheuse? Lorsqu'ils quittent le travail, ils ont très-chaud: c'est alors qu'ils se déshabillent, malgré les recommandations qu'on leur fait; ils recherchent la fraîcheur, l'ombre, et bientôt se déclarent les accès.

J'ai vu un jour un soldat venir me demander à l'ambulance du sulfate de quinine. Cet homme me raconta que quelques jours avant il avait, en arrivant au camp, dans un bois assez épais, remué la terre sur laquelle se trouvait une couche de feuilles humides, qu'il s'était couché, et qu'à son réveil le lendemain il avait ressenti des frissons. Ici encore, avec l'influence de ce remuement de terre vierge, je retrouve l'influence du chaud et du froid.

Parlerai-je maintenant des faits nombreux de nos soldats atteints de fièvre à leur rentrée en France, bien que cependant ils n'en aient jamais eu d'accès pendant toute la durée de leur séjour en Afrique? L'an dernier, peu de temps après ma rentrée en France, j'ai été atteint de fièvre, et je me trouvais

dans le cas que je viens d'indiquer; jamais je n'avais eu, pendant mon séjour dans ce pays, un seul accès. J'ai vu une foule de faits semblables.

On peut m'objecter que, dans ces cas, il y avait eu intoxication antérieure, si l'on est le moins du monde disposé à repousser l'influence du changement apporté dans l'économie par suite du passage du climat d'Afrique en France. Il est bon de dire que je rentrai en France au mois de janvier, et qu'à cette époque il faisait, cette année-là, très-chaud encore à Oran. Un mois avant, le 25 novembre, à Djemma, le thermomètre montait au soleil à 45° centigr.

Diarrhée, gastro-céphalite.

Ne sachant comment appeler la maladie qui m'occupe en ce moment, j'ai conservé cette dénomination impropre qui rappelle la momenclature nosologique de l'illustre Broussais.

Je commencerai par l'exposition des symptômes qu'elle m'a présentés.

J'ai considéré comme prodrome de cette affection l'apparition dès le début de la diarrhée avec ses symptômes ordinaires : développement, sensibilité de l'abdomen, perte de l'appétit, langue blanche, peau sèche, soif vive ; tous les malades étaient tristes, abattus ; les selles, plus ou moins abondantes, étaient d'abord jaunes, muqueuses; plus tard, lorsque survenaient des vomissements verdâtres, elles prenaient cette même coloration.

Cet état était accompagné de céphalalgie d'abord légère et d'un mouvement fébrile assez marqué.

Au bout de quatre ou cinq jours, tous ces symptômes s'exaspéraient, la céphalalgie devenait très-intense, l'épigastre devenait d'une sensibilité remarquable; le ventre était tendu, ballonné, douloureux.

A la plus légère pression, ces douleurs augmentaient; il survenait bientôt des nausées, des vomissements de matières verdâtres, bilieuses; l'accélération du pouls, qui est petit, serré, fréquent, était très-sensible; il y avait au moins de 110 à 120 pulsations.

Quelques troubles du côté de l'intelligence apparaissaient alors, il survenait du délire; presque toujours, dans leur délire, les malades parlaient de la France, de leurs parents, et bientôt enfin survenait un coma profond; la douleur semblait alors avoir cessé.

La terminaison de cette maladie, arrivée à cet état, a presque toujours été funeste.

Comme on peut le voir, ces symptômes ont la plus grande analogie avec ceux de la fièvre typhoïde, du typhus particulier aux prisonniers, avec ceux de la maladie décrite par les Anglais sous le nom de *typhus fever*. Ces maladies, du reste, se ressemblent sous tant de rapports, qu'elles ont été regardées comme identiques.

C'était cependant une affection particulière. Chez aucun de mes malades, je n'ai pu observer ni sudamina, ni taches rosées, ni pétéchies.

Dans aucun cas non plus, la langue n'a été couverte de fuliginosités ; elle était seulement couverte d'un léger enduit blanchâtre, elle était toujours sèche, rouge à la pointe.

Je crois que cette maladie ne différait de cette fièvre, assez fréquente pendant l'automne en Algérie (c'est peut-être la fièvre automnale des Américains), que parce que les privations, la misère, la nostalgie, venant s'ajouter aux causes ordinaires de sa production, lui avait donné ce caractère particulier de malignité. Un fait qui vient, du reste, corroborer mon opinion, c'est que beaucoup d'Arabes en ont été atteints, et que chez eux la maladie était tout à fait bénigne; elle cédait à quelques jours de repos, à une saignée, à un purgatif (1 grain d'émétique dans un litre d'eau, une potion d'ipécac. stib.).

Un grand nombre des prisonniers en furent atteints, cinq succombèrent. Ceux chez lesquels la terminaison fut plus heureuse furent longtemps malades; la convalescence arrivait lentement.

La maladie de Joliot ressembla beaucoup à celle-ci ; seulement j'ai cru reconnaître chez lui des symptômes de fièvre algide. Il tomba malade le même jour que Boult; la maladie débuta par des vomissements, sans être précédée de diarrhée. Bientôt apparurent tous les symptômes que j'ai décrits ensuite.

Ces deux hommes étaient de la compagnie de M. de Géraud, qui avait été bloquée pendant quatre jours dans le marabout de Sidi-Ibraïm. Pendant

deux jours, ils avaient bu de l'eau-de-vie et de l'absinthe pure, ils manquaient d'eau; ils souffrirent tellement de la soif qu'ils cherchèrent à l'apaiser en buvant leur urine. Le quatrième jour, tous étaient sortis, décidés à mourir ou à rentrer à Djemma.

Après une lutte acharnée de cinq heures, les quinze que nous trouvâmes chez les Traras furent faits prisonniers; les autres, parmi lesquels M. de Géraud, le lieutenant Chapdeleine, l'aide-major Rosaguti, furent massacrés aux portes de Djemma. Deux coups de canon tirés du blokhaus éloignèrent un instant les Arabes, et permirent à quatorze de rentrer dans la redoute; plusieurs de ceux-ci furent atteints de la même maladie que Joliot, et en moururent.

Lorsque la maladie se terminait par la mort, les malades succombaient vers le septième ou huitième jour, soixante ou soixante et dix heures après l'apparition des troubles du côté du cerveau. C'est vers cette époque que moururent les cinq malades dont j'ai parlé.

Dans le traitement de cette grave affection, je fus très-sobre de saignées générales, je ne pratiquai une saignée de bras qu'à Joliot, Boult et Boesch, qui étaient très-forts; j'avais de préférence recours aux ventouses, à l'émétique et à l'ipécacuanha, moyens qui me réussirent très-bien chez les Arabes.

Je regrette de n'avoir pas à présenter ici les lésions cadavériques, car, bien que cette dénomination puisse être contestée d'après les symptô-

mes, je ne sais à quelle autre affection la rapporter.

Dans les derniers jours de février, les longues marches, une nourriture débilitante insuffisante, l'humidité, l'idée de se voir abandonnés et de mourir de privation et de misère, achevèrent d'épuiser nos malheureux soldats. Plusieurs, atteints de dysenterie chronique, succombèrent. Je perdis Lefèvre, du 15e léger, le 10 mars; Bergeron, du même régiment, mourut le 14; tous deux étaient encore du 2e détachement.

Toutes ces causes réunies, et plusieurs autres que je vais signaler, ne tardèrent pas à réagir d'une manière plus fâcheuse. Depuis assez longtemps, nous ne recevions plus ni lettres ni argent; celui qui nous avait été envoyé avait été employé en grande partie à remplacer les chaussures, les vêtements, qui ne tenaient plus et ne pouvaient pas garantir de l'humidité de cette saison pluvieuse. Il était difficile de se procurer du sel, souvent il manquait; ajoutez à cela la mauvaise qualité de l'eau. Nous étions venus nous établir au puits du marabout d'Assi-Berkani, logé dans une espèce d'entonnoir, au milieu de montagnes élevées où le renouvellement de l'air était très-difficile. Souvent, à des pluies torrentielles, succédaient des rayons de soleil plus chauds qu'en France pendant nos beaux jours d'été.

Le puits où l'on allait à l'eau était caché sous une espèce de voûte profonde, dans laquelle on ne pénétrait qu'en rampant. Cette eau, naturellement saumâtre, peu aérée, était presque toujours bour-

beuse, et acquérait encore des propriétés plus malfaisantes. De nombreuses tribus, la deïra, venaient y puiser pour leurs besoins et ceux de leurs nombreux troupeaux. On était quelquefois obligé d'attendre très-longtemps pour pénétrer à son tour sous la voûte ; de sorte que ce trou n'était plus, le soir, qu'un cloaque bourbeux contenant une grande quantité de matière animale de toute nature. Les femmes, pour remplir les peaux de bouc dont elles se servent pour aller à l'eau, entraient dans l'eau jusqu'à mi-jambe.

Ces outres, par mesure hygiénique, et pour qu'elles se conservent plus longtemps, sont extérieurement et intérieurement enduites de goudron; celui-ci se dissolvait, ainsi que la poussière, et donnait à l'eau une odeur et une saveur nauséeuses qui soulevaient le cœur dès qu'on approchait des lèvres le vase qui la contenait. Combien de fois n'ai-je pas préféré souffrir de la soif, plutôt que de l'étancher avec ce breuvage qui rappelle cette odeur pénétrante de Bédouins, de troupeaux, qui prend au nez lorsqu'on s'approche d'un douair qui vient d'être abandonné.

Nous restâmes près d'un mois exposés à l'influence de ces causes de méphitisme. Un terrible fléau, une épidémie meurtrière de scorbut vint décimer les prisonniers ; trois du 2e détachement, atteints de dysenterie chronique, succombèrent encore: le 7 mars, Duclos, 10e bataillon ; le 10, Lefebvre, 15e léger; le 14, Bergeron, du même régiment. Le 23 mars, je perdis Platon, du 15e léger,

puis Boche et Frétin, du 41e, tous les deux du même détachement, atteints aussi de dysenterie et de scorbut.

Pour me résumer, l'insuffisance de l'alimentation, l'usage presque exclusif de l'orge, les dispositions morales des soldats, la mauvaise qualité de l'eau, le manque de sel, sont les causes multiples qui ont fait naître cette meurtrière épidémie de scorbut parmi les prisonniers. Je dois insister pour le manque de sel, parce que souvent on a rapporté cette maladie à l'usage trop prolongé de salaisons. Je retrouve en outre au camp d'Assi-Berkani les conditions d'humidité, d'air vicié coïncidant avec une mauvaise alimentation, coïncidence signalée par M. Scoutetten lors de l'épidémie de Givet, en 1847, et publiée dans un bulletin de l'Académie.

Il ne faudra pas s'étonner si deux Arabes seulement furent légèrement atteints : cette immunité est chez eux le résultat de l'habitude qu'ils ont de vivre avec de l'orge, de boire de l'eau de mauvaise qualité. Je les ai vus très-souvent, pour ne pas faire quelques pas de plus et aller jusqu'à la source, prendre de l'eau à des mares d'eau croupie où les troupeaux étaient venus boire. Il faut, pour la production du scorbut, un concours de causes nombreuses. Ce serait un tort d'exagérer l'importance de l'une d'elles, soit l'usage des farineux, le manque de sel, etc. etc. L'action délétère exercée sur l'économie ne reconnaît pas pour cause l'usage particulier de tel ou tel aliment, mais l'impossibi-

lité de trouver en lui les éléments réparateurs multiples nécessaires à l'entretien de la vie.

Je pus facilement observer et suivre, dans toutes les phases de leur développement, les affreux symptômes des trois périodes de cette maladie. Ainsi, première : décoloration, pâleur du visage et des lèvres avec bouffissure, altération des traits ; deuxième : perte des forces, teint mat, plombé, démangeaison, gonflement des gencives : elles deviennent molles, fongueuses, saignantes ; fétidité de l'haleine, sécheresse de la peau, qui se fendille et se couvre de taches d'abord petites, qui grandissent et qui, de brunes, bleuâtres, passent par tous les degrés des ecchymoses ; bientôt survient de l'œdème ; troisième : prostration, douleurs insupportables ; les taches s'étendent et peuvent s'ulcérer ; gonflement des gencives, ulcération, gangrène ; les dents sont ébranlées et peuvent tomber de leurs alvéoles ; épistaxis, hémorrhagies ; le sang est noir, défibriné, fluide ; le pouls est très-petit, faible, misérable ; le malade succombe.

Parmi tous les symptômes que je viens d'énumérer, il en est un qui m'a présenté quelque chose de très-remarquable, que je n'ai vu signalé nulle part ; je veux parler des accidents de gangrène des gencives.

La maladie débutait du côté de la bouche, par des démangeaisons, par un gonflement léger ; les gencives saignaient facilement, devenaient mollasses, boursouflées. Au bout de quelques jours, ces par-

ties boursouflées dépassaient les dents, formaient de petites tumeurs noirâtres, de la grosseur d'une noisette; celles-ci se gangrenaient et tombaient à la plus légère traction en laissant à découvert les alvéoles; l'haleine exhalait une odeur de gangrène très-prononcée. J'observai souvent de fréquentes hémorrhagies gengivales.

En examinant avec attention ces bourrelets gangréneux, en les écrasant sous les doigts, je crus sentir de petits corps durs. J'examinai avec plus de soin, je les écrasai dans un verre, afin de voir de quelle nature ils étaient, et je reconnus que ce n'était autre chose que des fragments de son, de paille, provenant de l'orge moulue imparfaitement avec les moulins arabes.

Les rations se faisaient moins régulièrement. Nos soldats apportaient très-peu de soins à tamiser la farine, et ne la débarrassaient qu'imparfaitement du son et de la paille, pensant, par ce moyen, avoir moins de pertes.

La présence de ces parcelles de paille et de son dans les gencives m'étonna. Je me demandai si les symptômes du côté de la bouche, dans le scorbut, étaient consécutifs à la modification profonde apportée dans l'économie par cette maladie, ou bien étaient purement le résultat de l'irritation mécanique produite sur les gencives par la mauvaise qualité, la dureté des aliments.

Dans une foule de cas, en effet, où le scorbut se déclare, la base de l'alimentation n'est-elle pas le

plus souvent du biscuit dur, de mastication difficile? Ne peut-il pas alors agir de la même manière que le son et la paille dont j'ai parlé, irriter mécaniquement la muqueuse de la bouche? Ne serait-ce pas à cette irritation que l'on devrait rapporter les accidents de gangrène des gencives dans le scorbut? Ce fait mérite d'être signalé; j'appelle sur lui l'attention des observateurs.

J'engageai les hommes à tamiser avec soin leur orge, et à ne plus manger de cette bouillie dont j'ai parlé, qui était faite avec la farine la plus grossière, et qui renfermait en grande partie ces fragments de paille ou de son; je leur conseillai de ne faire que du pain, et de remplacer la turlutine par des panades. A la suite de ces précautions, les accidents me parurent avoir un peu diminué d'intensité.

Par mesure de précaution, j'engageai ceux qui n'étaient pas encore atteints de la maladie à ne pas se servir des vases que les malades employaient pour préparer leurs aliments. Je cherchai à me procurer du cresson; je fis prendre des orangeades, de la limonade citrique.

Je me procurai, au moyen de poudre, du nitrate de potasse en solution; j'administrai la solution de caméron, des bols de charbon, comme tonique, une ou deux pilules de sulfate de quinine.

J'essayai de combattre les fongosités des gencives, la gangrène de la bouche, avec des gargarismes émollients acidulés, je les cautérisai avec le fer rouge ou avec le nitrate d'argent; je mis tous

mes soins à combattre les diarrhées et dysenteries.

Tous mes efforts furent inutiles, et lorsqu'il eût été si facile de sauver ces hommes, s'ils avaient pu recevoir la nouvelle de leur rentrée. La maladie, une fois déclarée, marchait; je la suivais dans toutes ses phases, j'étais spectateur des terribles désordres qu'elle produisait sans pouvoir y apporter remède. La mort venait arrêter le cortége des effrayants symptômes que je ne pouvais entraver dans leur marche par aucun moyen.

Combien de fois ne m'éveillai-je pas dans de mortelles inquiétudes, en me demandant si je faisais bien tout ce que je pouvais pour arracher à la mort mes malheureux compagnons! J'étais effrayé de la terrible responsabilité qui pesait sur moi.

De 300 prisonniers que nous avions été, en comptant Turgis, du 56ᵉ, qui avait été fait prisonnier, le 19 avril, dans les Djaffres, et Vilfeu, du 2ᵉ bataillon, qui était venu nous rejoindre, 7 étaient morts des suites de leurs blessures, 20 de maladies internes, 2 étaient partis; nous ne restions donc plus que 271. Sur ce nombre, 30 au moins étaient atteints de scorbut ; j'étais dans la terrible alternative de les voir périr les uns après les autres, quand l'ordre exécrable de massacrer les sous-officiers et les soldats vint mettre un terme à leurs souffrances, à cette vie de privation et de misère. On nous épargna les officiers avec quatre soldats, qu'on nous laissa comme hommes de confiance,

et on nous emmena chez un chef qui nous conviait, nous dit-on, à une fête.

Avant d'aller plus loin et après avoir indiqué les pertes douloureuses que je fis parmi les prisonniers, je vais indiquer celles des Arabes, et dire quelques mots des maladies dont ils furent atteints. Leur nombre a toujours été plus considérable que le nôtre. Plusieurs ont été un peu atteints de fièvre, de diarrhée, de dysenterie; d'autres m'ont présenté les symptômes de cette maladie que j'ai désignée sous le nom de *gastro-céphalite.*

Je leur ai fréquemment prodigué mes soins, presque toujours je suis parvenu à les guérir.

Depuis le 28 septembre jusqu'au 25 avril, je n'ai vu parmi les soldats arabes que trois morts; le premier décès a eu lieu au mois d'octobre. Le malade me présenta tous les symptômes de phthisie pulmonaire à la troisième période; il avait des sueurs abondantes, de la fièvre hectique; l'expectoration fournissait des crachats floconneux, suspendus au milieu de mucosités puriformes; elle était peu abondante. Avec cela, il y avait de la matité dans toute la poitrine, excepté dans un point à droite, où il existait une caverne et où l'auscultation faisait entendre du gargouillement. J'ai vu si rarement des Arabes atteints de phthisie, que je regrettai de ne pouvoir, par l'autopsie, vérifier la justesse de mon diagnostic.

Le second mourut accidentellement dans le mois

de novembre. En jouant avec ses camarades, il reçut un violent coup de pied à l'épigastre, tomba, et succomba dix ou quinze minutes après. J'étais présent lorsque arriva l'accident ; je crus que cet homme était épileptique.

Le troisième mourut au mois de mars, atteint de dysenterie chronique; je crus reconnaître chez lui un abcès du foie.

J'ai cru devoir signaler cette différence de mortalité chez les prisonniers et chez les Arabes, elle justifie plusieurs des assertions que j'ai avancées dans le cours de ce travail.

DE QUELQUES TRAITS SAILLANTS

DE LA MÉDECINE ARABE.

Je ne veux pas ici faire l'histoire de la médecine et de la chirurgie arabe; je veux seulement indiquer quelques-unes des pratiques que j'ai vu employer ou que j'ai pu recueillir pendant mon séjour au Maroc.

Chaque thebib a des moyens thérapeutiques qui lui sont propres : sa science lui a généralement été transmise par son père; il la modifie suivant son génie, ou bien c'est pour lui une routine.

Le thebib n'a aucune des connaissances indispensables pour faire de la bonne médecine. De leur côté, les Arabes n'ont aucun soin des conditions matérielles propres à conserver la santé; ils vivent en général au milieu des émanations infectes qui encombrent le douair au bout d'un certain temps d'occupation; ils ne sont nullement incommodés de la compagnie de certains parasites dégoûtants. C'était souvent la seule récompense que je rapportais des soins que je leur donnais.

J'ai déjà parlé, à propos des plaies d'armes à feu,

de l'emploi qu'ils font de la cautérisation. Ils en font un abus immodéré dans une foule d'autres maladies ; parfois elle est superficielle, et ils se servent, pour la pratiquer, d'un couteau rougi au feu , avec lequel ils font, comme je l'ai indiqué, des scarifications légères; d'autres fois ils font, avec le même instrument, des hachures profondes et douloureuses ; enfin, ils appliquent, dans certains cas, des points de feu au moyen d'un cautère conique, etc.

Ils emploient l'un ou l'autre de ces moyens dans les cas de rhumatismes, de tumeurs des articulations, luxations anciennes ou récentes, d'éléphantiasis, de points pleurétiques, dans la migraine, les hernies; en un mot, dans toutes les maladies où les parties prennent un volume anormal, où il existe une douleur vague.

La cautérisation est un moyen que l'on n'emploie pas assez souvent en France. Si c'est parce qu'il est trop douloureux, l'admirable découverte du chloroforme va peut-être le réhabiliter. J'ai employé les scarifications à la méthode arabe, pour des ulcères, pour combattre la subinflammation des plaies anciennes, dans des cas de tumeurs blanches, et j'ai cru retirer de l'emploi de ce moyen de bons effets.

J'ai vu en 1843, autant que je puis me le rappeler, M. Velpeau pratiquer la cautérisation à peu près de la même manière dans un cas d'hydarthrose ; je ne sais pas quels ont été les résultats obtenus par cet habile chirurgien. Le feu, comme on le sait, est souvent employé en hippiatrique.

Je ne parlerai que pour mémoire d'un moyen qui est pour le thebib une panacée : c'est le henné (*lausonia inermis*), qui n'est pas, comme on le dit, un arbrisseau, mais une espèce de lichen ou de mousse très-abondante dans certaines contrées. J'en ai vu souvent ramasser par les Arabes.

Presque tous les Arabes ont l'habitude de se faire pratiquer, au commencement du printemps, des évacuations sanguines préventives. Les tolba (les juifs), à cette époque, parcourent les tribus et sont très-occupés. Ils pratiquent sur les tempes, sur les jambes, sur les bras, des scarifications : au moyen de frictions, on favorise l'écoulement du sang. Quelques-uns se servent, dans ce but, de la ventouse primitive : c'est une corne de bœuf ouverte à ses deux extrémités ou un cône en fer-blanc. Ils placent sur la partie scarifiée la grosse extrémité de l'un ou l'autre de ces instruments, et font ensuite le vide au moyen de la bouche. Dans les tribus éloignées, les Arabes se pratiquent entre eux cette opération. Les jours de marché, ils venaient en masse me prier de leur tirer du sang (*agla el demm*) ; je ne pouvais m'en débarrasser qu'après leur avoir appliqué une douzaine de ventouses, ou arraché une ou deux dents : ils se font extraire celles-ci dès qu'ils éprouvent la moindre douleur. J'ai vu faire l'extraction d'une molaire au moyen de pinces énormes : le patient a laissé faire trois tentatives, ce n'est qu'à la troisième fois, après avoir produit de grands désordres dans la bouche, que le thebib a réussi.

Je vais maintenant indiquer sans ordre quelques traitements spéciaux.

Migraine (oudja-rass).

Pour guérir la migraine, les céphalalgies violentes, ils se font tirer du sang, ou bien ils se déchirent, avec les ongles, l'espace inter-sourcilier.

Diarrhée, dysenterie (djeri).

Le seul remède que les Arabes emploient pour combattre les maladies et les flux intestinaux, en général, consiste dans une décoction concentrée de datura stramonium; je les ai vus souvent employer ce moyen, qui, chez eux, n'aggravait pas les maladies.

Fièvres (el homma).

J'ai vu prescrire, pour combattre la fièvre, une décoction de scrofulaire. Sidi-Mohamed, dont j'ai parlé, prescrivait un moyen qui devait être très-dangereux. Il pensait qu'il était important, pour guérir cette maladie, de multiplier les accès, de les faire devenir subintrants. Pour arriver à ce but, il ordonnait au malade de se bien vêtir, de faire une longue course, jusqu'au moment où la transpiration externe était très-abondante, et d'aller après cela dans l'endroit le plus frais, au bord d'une fontaine, par exemple; de se mettre les pieds dans l'eau, et de dormir.

Scorpion, tarentule (laqueurba).

La tarentule, la piqûre du scorpion, déterminent parfois chez les sujets irritables des accidents tétaniques assez graves; j'ai vu, dans des cas semblables, les Arabes faire coucher le malade, puis brûler sur la partie malade une poignée de paille ou d'étoupe, après toutefois y avoir écrasé l'animal.

J'étais fréquemment appelé par nos soldats, qui venaient d'être piqués ou mordus par ces insectes. Je faisais de suite quelques scarifications sur la plaie; ce moyen prévenait presque toujours les accidents.

Variole (djedri).

Il n'ont aucun remède spécial pour la petite vérole, ils évitent avec soin le froid; dans certains cas, ils se la font inoculer comme moyen préventif.

Dermatose ulcéreuse des Arabes (el habba).

Cette maladie, qui a été l'an dernier le sujet d'une thèse, a été parfaitement décrite par mon collègue le docteur Poggioli; mais il a eu tort de la considérer comme endémique à Biskra, où, à ce qu'il paraît, elle est très-fréquente, et de dire que nulle part ailleurs on ne la rencontre. Elle est très-com-

mune aux environs de Tlemcen, elle l'est plus encore dans certaines parties du Maroc que j'ai parcourues. Il est à remarquer que partout où j'ai pu l'observer, presque tous les habitants sont atteints de syphilis. Cette coïncidence m'a mis sur la voie pour le traitement.

La malpropreté, l'irritation continuelle produite par le contact des vêtements de laine sur la peau, un sang vicié par la syphilis, sont les causes de la production de cette maladie. Elle est très-rebelle et difficile à guérir; j'ai employé une foule de choses avant de réussir, mais j'ai obtenu les résultats les plus satisfaisants par les moyens suivants :

Après avoir fait appliquer des cataplasmes, et fait faire des lotions avec l'eau de son, pendant deux ou trois jours, pour enlever les croûtes, je fis faire des frictions avec une pommade, parties égales de soufre, de suie et de savon noir.

Je donnai en même temps des pilules faites avec l'onguent mercuriel.

Syphilis (el teucfia).

Les Arabes ne s'occupent nullement de cette maladie et de ses accidents; bien qu'elle soit chez eux très-fréquente et héréditaire, ils considèrent les rhagades, les pustules, les excroissances syphilitiques de toute nature, dont presque tous sont atteints dans certaines contrées, comme des organes inhérents à l'organisme et indispensables à la vie.

Ils ne reconnaissent pas aux accidents primitifs la propriété de se transmettre; lorsque par suite d'un coït ils sont infectés, ils acceptent cela comme une punition de Dieu. Je ne puis pas parler ici de croyances singulières, d'habitudes dégoûtantes, telles que celles de penser qu'en cohabitant avec une négresse, qu'au moyen de rapprochements anormaux contre nature, on se débarrasse de son mal.

Accouchements (ouleda).

Les femmes s'aident entre elles; elles accouchent, du reste, comme elles remplissent toute autre fonctions. Les sages-femmes cherchent à provoquer des vomissements en présentant à boire, à la femme en travail, un vase renfermant des matières en putréfaction. Dans les cas difficiles, elles ont recours à des moyens qui doivent souvent faire périr et la mère et l'enfant: elles font des pressions, une autre femme monte sur le ventre de la malade, ou bien, comme l'indique M. Furnari, on y met en mouvement un moulin à blé. Ces manœuvres brutales doivent souvent produire des déchirures de l'utérus. On sépare l'enfant de la mère en déchirant le cordon; la délivrance est abandonnée à la nature.

Bandages et appareils.

Quelques thebibs jouissent d'une certaine adresse

pour réduire les luxations et les fractures, ils *massent* la partie avant de tenter la réduction.

Bandages et appareils.

Je vais dire maintenant quelques mots de plusieurs bandages ou appareils que j'ai vu employer. Je citerai en première ligne une espèce de bandage inamovible, c'est à peu près la djebira. Il se compose en dedans et en dehors : 1° de laine ordinaire ou de burnous appliquée pour matelasser tout le membre; 2° de roseaux fendus, liés ensemble au moyen de ficelle, et assez nombreux pour que le membre soit complétement entouré. 3° Ils appliquent une couche de terre argileuse ou mastic dont la dessiccation donne à cet appareil la solidité désirable.

Un Arabe qui avait reçu un coup de feu dans l'articulation scapulo-humérale se présenta à moi, ayant, outre la djebira, un coussin axillaire semblable à celui de Dupuytren. Les tolba emploient ce coussin comme nous dans les fractures de la clavicule, et l'appareil dont ils se servent est très-ingénieux. Voici de quoi il se compose, et comment ils l'appliquent. Coussin axillaire retenu par une lanière de peau passant sur l'épaule opposée. Ils entourent ensuite le bras jusqu'au coude de peau molle et douce; des courroies cousues à celle-ci servent à maintenir d'une manière fixe le bras contre le corps.

Un marabout atteint de hernie inguinale me fit voir un bandage herniaire grossièrement fait, mais qui, perfectionné, serait sans nul doute préférable à celui que la munificence du gouvernement accorde, dans nos hôpitaux militaires, aux soldats atteints de cette infirmité.

Les Arabes emploient souvent comme aphrodisiaque la poudre de cantharides; ils en mettent une pincée le soir dans leur café.

Le chirurgien de l'ambulance, chargé de me faire un paquet de médicaments, m'en envoya un jour, au lieu de pommade épispastique que j'avais demandée ; jusqu'à ce que je les eus satisfaits, je fus tourmenté par plusieurs Arabes, présents lorsqu'on ouvrit le paquet. J'eus beau leur grossir les dangers qui pouvaient résulter de l'emploi de ce moyen, leur dire que plus tard ils ne pourraient plus avoir de commerce avec leurs femmes, il me fut impossible de les convaincre ; je dus encore, pour me débarrasser d'eux, leur en donner.

Un nègre, après en avoir pris deux jours de suite sans obtenir les résultats qu'il en attendait, employa le troisième, en une fois, 10 à 12 grains qui lui restaient. L'ingestion de cette quantité produisit des accidents très-intenses. Je fus appelé le lendemain près de cet homme, que je trouvai dans la plus grande anxiété; il se plaignait d'une soif intense, de douleurs à l'épigastre qui étaient exaspérées par la plus légère pression. Il était courbé en deux et n'osait se remuer, dans la crainte d'augmenter ses souffrances; la veille,

il avait eu des nausées. A ces accidents, avait succédé une irritation violente du côté des organes génitaux, de violentes douleurs, de la difficulté dans l'émission des urines; elles étaient rouges, sanguinolentes. Il avait eu de douloureuses érections, mais l'appétit vénérien n'avait pas été augmenté.

Je fis prendre au malade un bain d'une heure et demie, et je recommandai la diète, des boissons émollientes, et je fis donner une pilule de camphre et d'opium. Les accidents se calmèrent; le lendemain, il n'existait plus qu'une légère sensibilité de l'estomac. Il fit, dans cette circonstance, comme le corbeau.

Ils emploient, par suite du contact qu'ils ont eu avec nous ou avec les Espagnols, des pilules purgatives qu'ils appellent *bolga,* composées d'aloès et de jalap; on en fait un grand usage dans les villes du Maroc.

Ils connaissent aussi la propriété du sulfate de quinine; ceux qui étaient atteints de fièvres venaient me prier de leur donner de ce précieux spécifique.

Ils désignent l'opium sous le nom d'*afion;* mais le Coran leur en défend l'usage, comme aussi il défend le tabac et le chanvre (*el kif*). Malgré le livre saint, l'un d'eux en était très-friand et souvent en usait, afin de se plonger dans l'extase si goûtée par les Chinois.

Ce n'était que par surprise que je pouvais en administrer aux vrais croyants, aux marabouts. Sidi-

Kadour, à qui j'en donnai plusieurs fois, refusa d'en prendre lorsqu'il sut ce que c'était.

Les Arabes attribuent la supériorité qu'ils croient avoir sur les Marocains à ce que, comme ceux-ci, ils ne font pas usage de ces substances.

Je termine ici ce chapitre : il serait trop long de parler des pratiques absurdes, des individus donnés au diable, des fournisseurs de remèdes secrets, des sorciers qui exploitent la crédulité des Arabes. Ils font trafic des amulettes, de la magie, du charlatanisme, et des remèdes les plus absurdes.

Toute la France a été trop vivement émue par le triste récit du massacre des prisonniers après sept mois de misère et de souffrances, pour que je n'en dise pas un mot. Envisagé au point de vue médical, par rapport à ses effets, comme cause de maladie, j'aurais à répéter tout ce que j'ai dit précédemment en parlant de la nostalgie.

Le 25 avril, il arriva au camp trois cavaliers qui venaient chercher les officiers de la part de Ben-Thamis; on nous conduisit à la deïra, sous prétexte de nous faire assister à une fête chez ce kalifa. A l'entrée de la nuit, on réunit tous les prisonniers sur un rang; les soldats arabes vinrent, et séparèrent nos soldats pour les emmener dans leurs gourbis. Ainsi séparés par fractions de cinq ou six,

on les fit garder par les hommes de quatre cabanes, puis, à un signal donné, les Arabes se précipitèrent sur nos malheureux compagnons et en firent une boucherie affreuse à coups de fusils, de couteaux ou à coups de bâtons; ils poussèrent la barbarie jusqu'à mettre le feu au camp, pour brûler ceux qui auraient pu se réfugier dans les gourbis.

La lutte du côté de nos soldats dut être celle du désespoir; mais que faire sans armes contre des hommes armés? Quelques-uns s'échappèrent à la faveur de la nuit; mais, soit qu'ils aient été massacrés en route, soient que les Marocains en aient conservé prisonniers pour en faire des esclaves, deux seulement parvinrent à rentrer à Lalla-Marghnia.

Je dis cela, parce que j'ai su positivement plus tard que l'évasion de cinq, outre ceux qui ont pu, comme Rolland et Delpech, se sauver pendant la lutte, avait été ménagée par des soldats de l'émir qui les avaient pris en affection.

Dirai-je par qui et pourquoi cet ordre barbare fut donné? Que ce soit Ben-Thamis, beau-frère d'Abd-el-Kader, ou celui-ci, ils expient tous les deux, à l'heure qu'il est, cette faute au château de Pau. Je ne crois pas cependant qu'il ait été donné par ce dernier; depuis longtemps nos colonnes interceptaient les communications, on ne savait pas à la deïra ce qu'il était devenu.

Les chefs présents se rassemblèrent pour savoir ce qu'ils devaient faire des prisonniers, qui étaient

pour eux une grande surcharge, et, sur la motion de Ben-Thamis et d'Adj-Abib, le massacre des soldats et sous-officiers fut résolu.

Ils espéraient pouvoir, en nous conservant, retirer, par un échange, quelques-uns de leurs parents détenus en France.

Un seul, mieux intentionné que les autres, et comprenant toute l'horreur de cet acte de barbarie, Bou-Amedie, qui fut toujours pour nous meilleur que les autres, voulait garder les officiers comme otages, et reconduire les soldats dans le poste français le plus rapproché; il avait proposé de vendre ses chevaux et les bijoux de ses femmes pour pouvoir les nourrir pendant toute la route. Tels sont, du moins, les renseignements que j'ai pu recueillir.

Disons, pour ne pas faire peser sur les Arabes toute la responsabilité du massacre, qu'il est inconcevable, et je ne veux ici accuser personne, qu'il est, dis-je, inconcevable qu'on n'ait pas répondu à la proposition d'échange homme pour homme, faite le 2 février. Je comprenais qu'on nous abandonnât lorsque nous n'étions plus que 11, dans un but d'intérêt général; mais il s'agissait alors de 300 hommes, l'humanité exigeait qu'on s'occupât d'eux plus qu'on ne l'a fait. Laissons là nos regrets; mes juges, du reste, les comprendront...

Quant à nous, on nous emmena dans un douair autre que celui de Ben-Thamis, ce qui nous fit faire mille conjectures sur le motif de notre séparation d'avec

nos soldats. Nous rejoignîmes, trois jours après, les soldats arabes ; ils avaient changé de camp. Par ordre du kalifa Ben-Thamis, on vint ce jour-là prendre nos sabres et mon fusil, que j'avais conservé jusque-là, et contre l'habitude, une vingtaine de sentinelles entourèrent notre tente ; il nous était défendu de sortir du camp. L'enlèvement de nos armes, le silence de nos gardiens, ces précautions, nous firent penser que nous allions être égorgés pendant la nuit. Avec les couteaux de la boîte à amputation qui m'avait été envoyée, et à laquelle les Arabes n'avaient pas songé, nous nous mîmes à même de résister, non avec l'espoir d'échapper, mais nous étions décidés à vendre chèrement notre vie.

A quelques jours de là, nous entendîmes mettre nos têtes à l'enchère, dans un café voisin de notre tente. J'appris plus tard qu'il avait alors été question de tuer les quatre soldats qu'on nous avait laissés, et que nous dûmes, pour la seconde fois, d'être sauvés à l'intervention de Bou-Amedie.

Personne de nous ne croyait à un massacre, on nous avait dit que les prisonniers avaient été conduits à Abd-el-Kader, à cause de la chèreté des denrées ; mais différents objets, des médailles, des pipes, que je vis entre les mains des Arabes, des lambeaux de chemises françaises, ne me firent que trop présager ce qui leur était arrivé. Je cherchai aussi longtemps que possible à garder pour moi mes craintes, et à ne pas détruire les douces illusions que se faisait

surtout M. de Cognord. Il pensait que nos soldats avaient été rendus, et qu'on nous conservait comme otages. L'idée de ce massacre me porta un tel coup, que j'eus besoin, pour me faire rassurer moi-même, de dire quelle était ma façon de penser ; mes craintes m'échappèrent.

Le 1er juin, on ne nous laissa pas de doute; on dit à M. de Cognord que les soldats avaient été massacrés, par ordre d'Abd-el-Kader, parce que les Marocains avaient voulu les prendre de force. On le pria en même temps, pour en finir, et afin que pareille chose ne nous arrivât pas, d'écrire à M. le maréchal Bugeaud, et lui demander s'il voulait donner en échange de nous 15 Arabes détenus à Sainte-Marguerite dont on désigna les noms.

Il m'est impossible de décrire ce que causa parmi nous cette nouvelle, qu'Adjabib nous annonça comme une chose toute ordinaire et toute naturelle. Nous lui exprimâmes en termes non énergiques tout ce qu'avait d'odieux un acte de cruauté semblable, une boucherie d'hommes désarmés.

Malgré l'oubli dans lequel nous paraissions avoir été laissés, la nouvelle proposition d'échange nous laissa un léger espoir de revoir la France ; mais à la longue, nous n'y songeâmes plus.

La paternité des lettres pleines d'espérance que nous donnait M. Cavaignac ne ranima pas cette faible lueur d'espoir que nous avions eue; son bon vouloir nous était bien connu, mais nous ne sa-

vions que trop qu'il ne dépendait pas de lui de nous sauver. Toute notre énergie s'émoussa ; je vis tour à tour mes compagnons tomber grièvement malades, et je fus moi-même atteint, au mois de septembre, de cette fièvre automnale dont j'ai parlé.

Le 18 septembre, on nous proposa de nous racheter nous-mêmes et de sortir de là à prix d'argent ; nous saisîmes avec empressement cette chance de salut qui semblait seule nous rester.

Je ne puis raconter ici toutes les machinations, tous les moyens machiavéliques, qui présidèrent à ce trafic honteux (1).

J'ai pu par là encore reconnaître l'influence fâ-

---

(1) Le 15 novembre, M. le colonel nous avait envoyé un espion pour nous dire qu'il avait cet argent, et nous demander s'il devait encore compter sur la réussite de cette affaire, de laquelle il commençait à désespérer.

L'espion, pour remettre sa lettre plus facilement, avait demandé le thebib, et je me servis de ma qualité de médecin pour répondre au colonel, malgré l'opposition de quelques-uns de ces messieurs, qui craignaient de me voir compromettre par une étourderie le résultat de la négociation. Je persistai, tellement j'avais confiance dans le moyen que je voulais employer, qu'on me laissa agir.

Après que nous eûmes pris connaissance de la lettre, je retournai près de celui qui l'avait apportée ; il causait avec nos gardiens. Je le questionnai sur sa prétendue maladie, je lui dis de revenir dans deux heures, parce qu'il avait

cheuse des passions tristes, de la nostalgie, sur les maladies.

Les négociations de ce véritable marché à l'enchère durèrent deux mois.

Vers le 12 octobre, M. Hilairain fut pris de dysenterie ; malgré des imprudences qui occasionnèrent deux rechutes, il parvint à la convalescence ; mais, dans ce moment, l'espoir et la crainte de voir réussir ou échouer les négociations entamées pour notre délivrance avec le colonel de Melilla, notre départ annoncé et remis de huit jours en huit jours, le tuèrent.

---

mangé et que je ne pouvais pas alors lui donner de médecine. Je préparai le billet suivant :

«Votre lettre nous a causé le plus grand plaisir, seulement elle aurait dû être remise au chef du camp ; prévenez-le et conservez par devers vous la somme demandée. Nous espérons d'ici peu pouvoir vous remercier de tout ce que vous avez fait pour nous et vous témoigner l'expression de notre profonde reconnaissance.»

Je pris une boîte dans laquelle étaient mes médicaments, et je fis appeler mon homme: je lui fis avaler un verre d'eau sucrée; je mis du sucre mélangé à de la poudre de réglisse dans mon billet, que je pliai comme une lettre, et lui recommandai de prendre le *doua* (médecine) le lendemain. Sa figure ne trahit pas la moindre émotion ; il y allait cependant de sa tête, s'il avait été reconnu comme espion. Cinq ou six Arabes qui nous entouraient ne se doutèrent de rien.

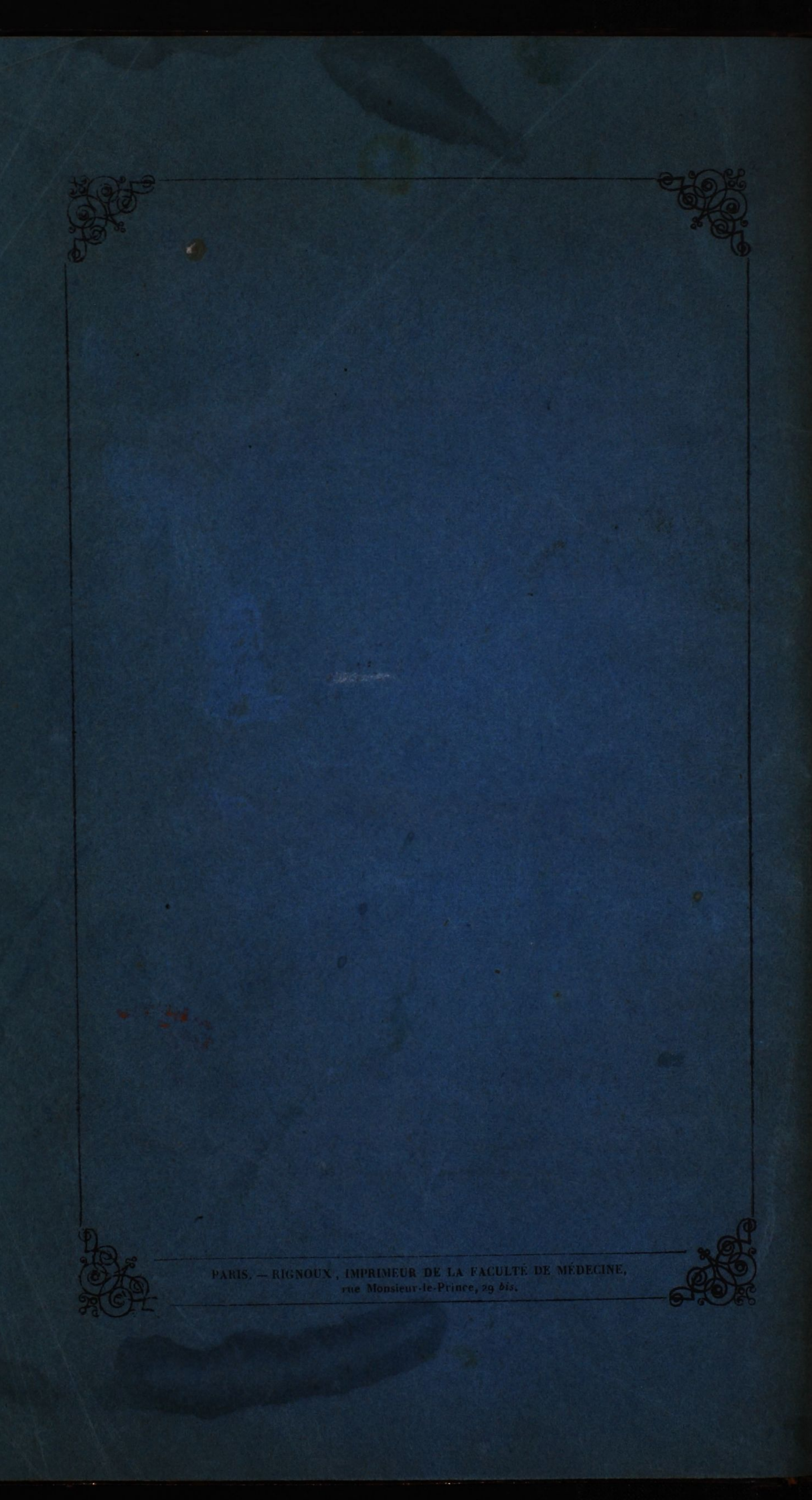
Cette alternative d'espoir et de crainte venant à agir sur lui, il tomba dans une tristesse profonde; rêveur, mélancolique, il pleurait continuellement en nous parlant de sa mère, qu'il ne devait plus revoir. La nouvelle de notre départ ne put ranimer son courage, il était trop tard; il mourut le 24, la veille de notre délivrance. Nous ne pûmes obtenir des Arabes de faire transporter son cadavre à Melilla, où nous aurions eu la satisfaction de confier ses cendres à une terre libre.

Le 26, au soir, les Arabes recevaient 33,000 fr.; nous étions libres. Bien qu'Abd-el-Kader eût reçu le 19 des lettres de M. le général Cavaignac, lui annonçant que les Arabes demandés en échange de nous étaient à Oran, il n'a pas rougi à ce trafic honteux, et a préféré cette somme d'argent à quinze de ses chefs pris en défendant sa cause, et dont les parents ont peut-être encore, dans les dernières affaires du Maroc, versé leur sang pour lui...

Il me serait difficile d'exprimer ce qui se passa en moi lorsque je me sentis libre, dans les bras du lieutenant de vaisseau Durande, et entouré de ces bons Espagnols qui nous reçurent comme des frères. J'avais le cœur navré, il m'était impossible de prononcer une parole; des larmes abondantes tombèrent de mes yeux. Je pensais au malheur que nous avions eu de perdre M. Hilairain, et aux malheureux laissés derrière nous ensevelis dans cette terre musulmane; je pensais aux blessés auxquels

j'avais prodigué mes soins, et que j'eusse été si fier de ramener dans leur famille.

Désirant avant tout être exact, j'ai dû indiquer dans ce récit tout ce que j'ai fait pendant ma captivité en Algérie. Je compte sur l'indulgence de mes juges, si par inexpérience j'avais laissé quelques fautes se glisser dans le cours de mon travail.



PARIS. — RIGNOUX, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.





